



COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2015



ANNEXE

SOMMAIRE

(chiffres exprimés en millions d'euros sauf mention contraire)

NOTE 1	FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	5
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE	8
NOTE 3	ACTIF NON COURANT	27
NOTE 4	ACTIF COURANT	39
NOTE 5	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	42
NOTE 6	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES.....	45
NOTE 7	ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ.....	47
NOTE 8	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	50
NOTE 9	PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET	53
NOTE 10	PASSIF COURANT.....	54
NOTE 11	ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	55
NOTE 12	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL.....	57
NOTE 13	COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	58
NOTE 14	IMPÔT	59
NOTE 15	RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	60
NOTE 16	INFORMATION SECTORIELLE	61
NOTE 17	INSTRUMENTS FINANCIERS.....	65

NOTE 18	ENGAGEMENTS HORS BILAN	67
NOTE 19	ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET PARTICIPATION.....	71
NOTE 20	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	74
NOTE 21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	75
NOTE 22	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	76
NOTE 23	Liste des principales sociétés du périmètre au 31 décembre 2015	77

Déclaration de conformité :

Au 31 décembre 2015, les comptes consolidés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

Les comptes présentent en millions d'euros (sauf mention contraire) : le bilan, le compte de résultat, l'état des charges et produits comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe.

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2014.

NOTE 1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 Périmètre au 31 décembre 2015

Au 31 décembre 2015, le périmètre comprend 1 041 entités contre 1 082 à fin 2014. La variation nette de (41) sociétés intègre principalement les variations portant sur les Sociétés Civiles Immobilières ou de Sociétés en Participations en fin de programme (dans les métiers de la construction essentiellement).

(au 31 décembre)	2015	2014
Sociétés contrôlées	741	775
Activités conjointes	186	198
Coentreprises et entités associées	114	109
	1 041	1 082

1.2 Faits significatifs

1.2.1 Faits significatifs de l'exercice 2015

Les principales acquisitions et opérations de l'exercice 2015 sont présentées ci-après par ordre chronologique :

- Le 31 mars 2015, Eurosport SAS, détenue à 49 % par TF1, a acquis 100 % du capital d'Eurosport France, précédemment détenue à 80 % par TF1. A l'issue de cette opération, qui se traduit par une plus-value non taxable de 33 millions d'euros, le groupe Eurosport (dont Eurosport France) est détenu à 51 % par Discovery Communications et à 49 % par TF1.
- Le 22 juillet 2015, en application des accords initiaux (note 1.2.2 de l'annexe), TF1 a décidé, d'un commun accord avec Discovery Communications, d'exercer son option de vente de sa participation de 49 % détenus dans Eurosport, pour un montant de 490 millions d'euros ; de racheter à Discovery les 20 % détenus dans les chaînes payantes (TV Breizh, Histoire, Ushuaïa), pour un montant de 15 millions d'euros.

La réalisation de ces opérations est intervenue le 1^{er} octobre 2015. Ce nouvel accord a mis un terme aux engagements réciproques entre les deux groupes.

- Le 31 juillet 2015, Bouygues SA a cédé sa participation de 18,63 % détenue dans Eranove pour un prix de cession de 47 millions d'euros.
- Bouygues Construction a cédé sa participation dans la société Autoroute de Liaison Seine Sarthe. Cette cession s'opère en deux étapes : 23,17 % du capital et prêts d'actionnaires le 30 septembre 2015 pour 76 millions d'euros, entraînant la perte d'influence notable, et 10 % du capital et prêts d'actionnaires à une échéance prévue en juin 2016 pour 35 millions d'euros, présentés au bilan en actif détenu en vue de la vente pour le même montant.
- Le 15 octobre 2015, Bouygues Telecom a cédé les 15 % de parts qu'elle détenait encore dans la société d'exploitation de pylônes FPS Towers pour 50 millions d'euros.
- Le 2 novembre 2015, la transaction entre Alstom et General Electric a été finalisée. Alstom a décidé de soumettre aux actionnaires lors de son assemblée générale du 18 décembre 2015 une Offre Publique de Rachat d'Actions pour un montant de 3,2 milliards d'euros portant sur un maximum de 91,5 millions actions (soit 29,5 % du nombre total d'actions) au prix unitaire de 35 euros. Les actions ainsi rachetées seront annulées.
- Le 17 novembre 2015, Bouygues Telecom a acquis pour 467 millions d'euros un bloc de 5 MHz, dans le cadre de la mise aux enchères des fréquences de la bande 700 MHz par l'État.
- Dans un contexte durable de coûts de revient des produits raffinés très supérieurs aux prix de vente des bitumes, Colas a décidé l'arrêt de l'activité du site de production de la Société de la Raffinerie de Dunkerque et de chercher un repreneur. Cette décision a entraîné la comptabilisation

d'une charge de 80 millions d'euros au 31 décembre 2015, comptabilisée en « Autres charges opérationnelles » (note 12 de l'annexe).

1.2.2 Rappel des faits significatifs de l'exercice 2014

Les principales acquisitions et opérations de l'exercice 2014 sont présentées ci-après :

- Le 31 janvier 2014, Colas a cédé à Vinci Autoroutes sa participation financière de 16,67 % dans le capital de Cofiroute. Le prix de la transaction de 780 millions d'euros a été encaissé sur le premier trimestre. La plus-value nette comptabilisée sur le premier trimestre dans le résultat des participations dans les coentreprises et entités associées est de 253 millions d'euros.
- Au cours du premier semestre, Bouygues Telecom a signé plusieurs protocoles lui octroyant 400 millions d'euros, intégralement encaissés au 31 décembre 2014, pour mettre fin à un ensemble de litiges décrits dans le document de référence de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces produits sont comptabilisés en « Autres produits opérationnels » (note 12 de l'annexe).
- Bouygues Telecom a présenté le 11 juin 2014 à son comité central d'entreprise un projet de transformation profonde de son organisation associé à un repositionnement de l'entreprise.

Cette réflexion stratégique sur l'avenir de l'entreprise aboutit à un projet de simplification de l'organisation, des process et des offres proposées afin de retrouver lisibilité et agilité dans un marché en évolution. Ce projet de transformation entraîne une réduction des effectifs de 1 362 collaborateurs, dont les coûts ont été comptabilisés au 31 décembre 2014 en « Autres charges opérationnelles » (note 12 de l'annexe).

- Discovery Communications et TF1 ont signé un accord le 21 janvier 2014 par lequel Discovery acquiert une participation de contrôle du groupe Eurosport International (groupe Eurosport hors Eurosport France) au travers d'un approfondissement du large partenariat stratégique qui lie les deux groupes depuis décembre 2012. L'opération, qui a permis à Discovery de monter au capital d'Eurosport SAS (maison-mère du groupe Eurosport) en faisant passer sa participation de 20 % à 51 %, a eu lieu près d'un an avant la date prévue dans l'accord initial de décembre 2012. TF1 gardait sa participation de 80 % dans Eurosport France au moins jusqu'au 1^{er} janvier 2015, et a décidé, le 31 mars 2015, de la céder à Eurosport SAS.

Les derniers accords des autorités compétentes ont été obtenus au cours du mois d'avril 2014 et la réalisation de la cession complémentaire de 31 % du capital d'Eurosport SAS à Discovery Communications est intervenue le 30 mai 2014.

L'acquisition des 31 % a été réalisée sur la base d'une valeur d'entreprise de 902 millions d'euros pour le groupe Eurosport, de laquelle doit être déduite la valorisation d'Eurosport France (85 millions d'euros). Ces valorisations ont été augmentées de la trésorerie nette des entités à la date de la réalisation de la vente.

TF1 conserve par ailleurs la possibilité d'exercer son option de vente sur ses 49 % restants, ce qui pourrait porter la participation de Discovery à 100 % (option exercée en juillet 2015, note 1.2.1 de l'annexe). Cette participation est comptabilisée en coentreprises et entités associées pour 505 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les engagements hors bilan pris dans le cadre des accords avec Discovery Communications sont décrits en note 18 de l'annexe de l'exercice 2014.

Le résultat d'Eurosport International au titre des 5 premiers mois de l'exercice 2014 n'a pas été présenté en activité détenue en vue de la vente dans la mesure où Eurosport International ne répondait pas à la définition d'UGT pour le test de dépréciation des *goodwill*, ni à celle d'une activité significative pour le Groupe.

La cession des 31 % à Discovery Communications et la réévaluation de la participation résiduelle de 49 % conservée, faisant suite à la perte de contrôle, se sont traduites par un résultat avant impôt de 313 millions d'euros, après finalisation du prix de cession au cours du troisième trimestre 2014, enregistré en « Autres produits opérationnels » (note 12 de l'annexe).

- Afin de soutenir les projets annoncés par Alstom et General Electric, Bouygues a conclu le 22 juin 2014 avec l'Etat français un accord aux termes duquel l'Etat, ou toute autre entité de son choix

contrôlée par lui, pourrait acheter une partie du capital d'Alstom détenu par Bouygues. Cet accord, dont les principes sont décrits en note 18 de l'annexe, est conditionné à la réalisation effective des opérations annoncées le 21 juin 2014 par Alstom et au paiement d'un dividende exceptionnel ou au règlement livraison d'actions dans le cadre d'une OPRA.

Aux termes de cet accord, Bouygues maintient son influence notable sur Alstom à travers sa participation qui continue à être comptabilisée en mise en équivalence.

- Le 4 septembre 2014, Bouygues Energies & Services a acquis 85 % des titres de la société Plan Group, basée à Toronto au Canada. Cette société, qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 242 millions d'euros (chiffre 2013), est consolidée en intégration globale depuis le 1^{er} septembre 2014. Un *goodwill* provisoire déterminé sur la base d'une évaluation à la juste valeur de la société a été reconnu pour 35 millions d'euros (40 millions d'euros au 31 décembre 2015). L'acquisition des 15 % restants se fera dans les trois ans *post closing* ; et une dette financière au titre de l'engagement de ce complément a été comptabilisée pour 17 millions d'euros.
- A la suite de la décision par Colas d'abandon de la production des lubrifiants et paraffines issues du raffinage du pétrole brut, sa filiale Société de la Raffinerie de Dunkerque a lancé un Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Ses effets, ainsi que l'impact sur la valeur des actifs industriels nécessaires à la production, ont été comptabilisés au 31 décembre 2014 en « Autres charges opérationnelles » (note 12 de l'annexe).

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 décembre 2015

- Le 5 janvier 2016, Bouygues a annoncé que des discussions préliminaires ont été engagées avec Orange pour explorer toute éventuelle opportunité et qu'un accord de confidentialité a été signé par Bouygues et Orange.
- Le 26 janvier 2016, TF1 a acquis 70 % du capital de la société FLCP, rebaptisée Newen Studios, société holding de la société de production Newen. Un pacte d'actionnaire a été signé pour définir les règles de gestion opérationnelle de Newen et des promesses d'achat et de vente de la participation résiduelle ont été mises en place. La société sera consolidée à compter de janvier 2016.
- Le 28 janvier 2016, Alstom a racheté 91,5 millions de ses actions, dont 28 457 641 auprès de Bouygues. Cette opération s'est traduite par l'encaissement d'un produit de cession de 996 millions d'euros. Après cette opération, Bouygues détient 28,33 % du capital de la société Alstom.
- Le 2 février 2016, Colas a annoncé la cession de ses 15,56 % du capital de la société Atlandes, concessionnaire de l'A63, à des fonds d'investissement, pour 96 millions d'euros. Colas espère pouvoir réaliser la cession début 2017, après levée des conditions suspensives.
- Le 8 février 2016, l'État a annoncé l'entrée en vigueur des accords avec Bouygues concernant Alstom et la mise en place d'un prêt de titres par Bouygues permettant à l'État d'exercer 20 % des droits de vote d'Alstom (note 18 de l'annexe). Bouygues :
 - conserve un poste d'administrateur,
 - bénéficie des dividendes sur l'ensemble de sa participation,
 - récupérera les droits de vote attachés aux actions prêtées en cas de non acquisition par l'État et,
 - conservera a minima 8,33 % des droits de vote.

Conformément à la norme IAS 28 §6 et 13, Bouygues continue à exercer une influence notable sur Alstom, qui continue à être comptabilisée en mise en équivalence pour 28,33 %.

NOTE 2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

2.1 Les activités du groupe Bouygues

Le groupe Bouygues est un groupe industriel diversifié, implanté dans plus de cent pays.

Ses métiers s'organisent autour des trois pôles d'activités ci-après :

- Activités de construction :
 - Construction et services (Bouygues Construction) ;
 - Promotion immobilière (Bouygues Immobilier) ;
 - Infrastructures de transport (Colas).
- Médias :
 - TF1.
- Télécoms :
 - Téléphonie fixe/mobile, services de télévision et internet (Bouygues Telecom).

Le groupe Bouygues détient également une participation de 29,15 % dans Alstom (Transport) au 31 décembre 2015.

2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses cinq métiers, ainsi que les participations dans les coentreprises, les entités associées et les activités conjointes. Ils sont présentés en millions d'euros – devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe – et intègrent les recommandations de présentation de l'ANC n° 2013-03 du 7 novembre 2013 en matière d'états financiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 23 février 2016 et seront soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale ordinaire du 21 avril 2016.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2015 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs / passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2015, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2014 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2015.

- Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicable par anticipation au 1^{er} janvier 2015 :
 - **IFRIC 21 : Prélèvements gérés par les autorités publiques.**

Cette interprétation a été adoptée par l'Union européenne le 13 juin 2014. Les impacts de cette interprétation applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015 ne sont pas significatifs sur les capitaux propres du Groupe, mais affectent le rythme de reconnaissance en période intermédiaire de certaines taxes, telles que la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) ou l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER).
 - **IFRS 15 : Produits des activités ordinaires issus des contrats clients.**

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, non adoptée par l'Union européenne, est applicable au 1^{er} janvier 2018.

▪ **IFRS 9 :**

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, non adoptée par l'Union européenne, est applicable au 1^{er} janvier 2018.

▪ Jugements et recours à des estimations :

Lors de la préparation des comptes consolidés, conformément aux normes et interprétations, le Groupe procède à des estimations et des hypothèses. Elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Celles-ci concernent pour l'essentiel : l'appréciation des tests de dépréciation des *goodwill* et des participations, des paiements en actions (*stock-options*), des avantages du personnel (indemnités de fin de carrière, pensions, etc.), de la juste valeur des instruments financiers non cotés, des impôts différés actif et des provisions, etc.

Enfin, en l'absence de norme ou d'interprétation applicable à une transaction spécifique, à un autre événement ou une condition, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes, donnant une image fidèle et comparable d'une période à l'autre afin que les comptes consolidés :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres, prudents et complets dans tous leurs aspects significatifs.

Dès lors, une information circonstanciée figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

▪ Actifs détenus en vue de la vente et activités arrêtées ou détenues en vue de la vente :

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession.

Une activité arrêtée ou classée comme détenue en vue de la vente représente une activité significative pour le Groupe, ayant été une unité génératrice de trésorerie et faisant l'objet, soit d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités arrêtées ou détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés pour toutes les périodes présentées.

2.3 Méthodes de consolidation

2.3.1 Sociétés contrôlées

Les sociétés sur lesquelles Bouygues exerce le contrôle sont consolidées.

- Appréciation du contrôle exclusif sur TF1 :

Au 31 décembre 2015, Bouygues détient directement ou indirectement 43,98% du capital et des droits de vote de TF1. Le contrôle exclusif exercé sur TF1 est fondé sur :

- la détention par Bouygues de façon continue et régulière d'une forte majorité des droits de vote en assemblée générale des actionnaires de TF1, aucun autre actionnaire ne détenant directement ou indirectement une fraction de droits de vote supérieure à celle détenue par Bouygues,
- la détermination par Bouygues seule des décisions en assemblée générale sur une période d'au moins deux exercices successifs.

On peut y ajouter :

- le nombre élevé de postes d'administrateurs alloués à Bouygues au sein du conseil d'administration de TF1,
- le rôle de Bouygues dans la nomination des principaux dirigeants de TF1.

Le contrôle exclusif exercé par Bouygues sur TF1 est ainsi établi.

2.3.2 Sociétés contrôlées conjointement

Une coentreprise ou une activité conjointe est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint. Les actifs/passifs, charges et produits des activités conjointes, qui confèrent à chacun des co-participants des droits directs dans les actifs et des obligations au titre des passifs, sont comptabilisés selon les intérêts dans l'activité conjointe. Les coentreprises qui confèrent des droits dans l'actif net sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

2.3.3 Sociétés sous influence notable

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. Cette dernière est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entité.

Les résultats, les actifs et passifs des sociétés associées sont appréciés selon la méthode de la mise en équivalence.

2.3.4 Contrats de concession, PPP et participations non consolidées

- Contrats de concession et PPP (partenariats public-privé) :

Dans le groupe Bouygues Construction, les contrats de concessions et PPP sont conclus vis-à-vis de collectivités par des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation généralement inférieure à 20 % ; celles-ci ne sont pas consolidées compte tenu du rôle effectivement limité du Groupe dans ces structures. Quant aux participations dans les sociétés concessionnaires, elles sont pour la plupart consolidées par mise en équivalence ou, à défaut, non consolidées.

- Conformément à IAS 39, les participations non consolidées sont comptabilisées à leur juste valeur.

2.4 Regroupements d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre des normes IFRS 3.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises à la date d'acquisition, le *goodwill* correspond à la somme de la contrepartie transférée et des participations ne donnant pas le contrôle minorée du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et passifs repris et, le cas échéant, de la réévaluation en juste valeur de la part antérieurement détenue. Lors de chaque regroupement d'entreprises, la norme IFRS 3 offre le choix entre une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle :

- à la juste valeur (c'est-à-dire avec un *goodwill* alloué à ces derniers, selon la méthode dite du "*goodwill* complet"),
- à leur quote-part dans la juste valeur des seuls actifs et passifs identifiables de la société acquise (c'est-à-dire sans *goodwill* affecté aux participations ne donnant pas le contrôle, selon la méthode dite du "*goodwill* partiel").

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le *goodwill* est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissements des acquisitions (métier pour le groupe Bouygues).

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de l'acquise, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Les *goodwill* négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Ultérieurement, le *goodwill* est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au chapitre ci-après intitulé "Suivi de la valeur des actifs immobilisés", conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel.

Conformément à IFRS 3, à la date de prise de contrôle par étape, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat ; en cas de perte de contrôle avec conservation d'une participation, en complément du résultat de cession, la quote-part conservée est également réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat.

En cas de variation de pourcentage, sans incidence sur le contrôle, l'écart entre la contrepartie transférée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est constaté directement en capitaux propres part du Groupe. En conséquence, il n'y a pas de constatation de *goodwill* complémentaire.

Les coûts directs liés au regroupement sont comptabilisés en résultat.

En cas de cession partielle des activités constitutives d'une UGT, le Groupe retient généralement le principe d'allocation du *goodwill* affecté à l'activité cédée à proportion de sa valeur relative dans l'UGT à la date de cession selon la hiérarchie de la norme IFRS 7, sauf s'il peut être démontré qu'une autre méthode reflète mieux le *goodwill* lié à l'activité cédée, conformément à l'IAS 36.86.

Les *goodwill* déterminés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 restent appréciés selon la méthode de la réestimation partielle. Les droits des participations ne donnant pas le contrôle sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

2.5 Méthode de conversion des éléments en devises

2.5.1 Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en résultat net. Les actifs et passifs non-monétaires libellés dans une devise étrangère, comptabilisés au coût historique, sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

2.5.2 États financiers des entités dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Écarts de conversion" des capitaux propres consolidés. Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales et dans les entreprises associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

2.6 Méthode d'appréciation des impositions

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs. Elles résultent :

- des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit :
 - des sources d'impositions futures (impôts différés passif) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée,
 - des sources de déductions futures (impôts différés actif) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Ces actifs sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible et sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer. Ces derniers sont revus à chaque clôture ;
- des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actif) dont il est probable qu'ils seront récupérés sur les exercices futurs.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date d'arrêté des comptes, selon pays.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation, ils sont présentés en actifs ou passifs non courants.

2.7 Actif non courant

2.7.1 Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition sous déduction des amortissements et dépréciations cumulés. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée prévisible d'utilisation des actifs.

2.7.1.1 Principales durées d'utilisation retenues par secteur d'activité

	CONSTRUCTION	MÉDIAS	TÉLÉCOMS
- Terrains de gisements (carrières)		a	
- Constructions hors exploitation	10 à 40 ans	25 à 50 ans	
- Constructions industrielles	10 à 20 ans		30 ans
- Installations techniques/matériels et outillages ^b	3 à 15 ans	3 à 7 ans	10 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles (matériels de transport et de bureau) ^b	3 à 10 ans	2 à 10 ans	3 à 10 ans

(a) Ces terrains sont amortis selon le rythme d'épuisement du gisement sans que la durée globale d'amortissement ne puisse excéder 40 ans (Colas).

(b) selon le type de matériels

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durée d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts en actifs corporels.

Les profits et pertes sur cessions sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée ; ils sont inclus en "Autres produits et charges d'exploitation".

Les durées d'amortissement sont revues annuellement ; elles peuvent être modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes.

2.7.1.2 Contrats de location

Les contrats de locations d'immobilisations corporelles, pour lesquels le groupe Bouygues supporte en substance la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement (comptabilisation d'un actif corporel et d'une dette financière le cas échéant).

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraités figurent en dettes financières).

Les locations simples sont présentées dans les engagements hors bilan.

2.7.1.3 Subventions reçues

Les subventions d'investissement reçues (notamment de l'État) sont affectées au bilan en diminution de la valeur des immobilisations concernées, et amorties au rythme de ces actifs dès lors qu'elles sont définitivement acquises.

2.7.2 Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme étant un actif non monétaire identifiable, sans substance physique, et contrôlé par l'entité. Un actif est identifiable :

- s'il est séparable (loué, vendu, échangé de manière indépendante),
- ou s'il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Un actif est contrôlé si l'entité a le pouvoir d'en retirer les bénéfices économiques futurs et d'en restreindre l'accès aux tiers.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ; le caractère indéfini est revu à chaque clôture.

Les immobilisations incorporelles comprennent les :

- Frais de développement
 - Les frais de développement sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères de la norme IAS 38 (génération d'avantages économiques futurs et coût évalué de façon fiable).
 - Conformément aux principes IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.
- Concessions, brevets et droits assimilés

Ils incluent notamment chez Bouygues Telecom :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Licence UMTS	Linéaire	17,5 ans ^a
Activité FAI-IRU (et <i>front-fees</i>) (droits d'usage irrévocables)	Linéaire	25 ans
Logiciels, développements informatiques et bureautique, frais d'accès au service client (FAS)	Linéaire	3 à 8 ans
Autorisation d'utilisation de fréquences 4G	Linéaire	20 ans ^b

(a) licence UMTS attribuée en 2002 : amortissement depuis l'ouverture du réseau haut débit le 26 mai 2005

(b) Les licences acquises en 2011 et 2012 (respectivement pour 228 et 683 millions d'euros) ont été attribuées pour une durée de 20 ans et sont amorties à compter de leur mise en service le 1er octobre 2013, respectivement sur 18 et 18,3 ans.

La redevance de la licence UMTS, délivrée pour une durée de 20 ans, comporte :

- une part fixe de 619,2 millions d'euros qui, dès l'attribution de l'autorisation du 12 décembre 2002, a été inscrite en immobilisation incorporelle,
- une part variable de 1 % calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération et comptabilisée en charge de période à compter de l'ouverture du réseau UMTS (novembre 2007).

2.7.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe concernent notamment le droit au bail et les droits audiovisuels (TF1).

Droits audiovisuels TF1

Dans cette rubrique figurent les parts de films et de programmes audiovisuels produits ou coproduits par TF1 SA, TF1 Films Production, TF1 Vidéo et TF1 Production, les droits audiovisuels de distribution et de négoce de TF1 DA et TF1 Entreprises, ainsi que les droits musicaux détenus par Une Musique.

Les droits audiovisuels sont comptabilisés à l'actif à leur coût historique. L'inscription en immobilisations et les modalités d'amortissement de ces droits se définissent comme suit :

Catégories de droits audiovisuels			
	Parts de coproductions cinématographiques	Droits audiovisuels de distribution et/ou de négoce	Droits musicaux
Modalités d'amortissement	Selon recettes sur 8 ans	Distribution : selon recettes (avec minimum linéaire sur 3 ans) Négoce : linéaire sur 5 ans	Sur 2 ans avec : 75 % de la valeur brute la 1 ^{re} année 25 % de la valeur brute la 2 ^e année
Inscription en immobilisations à l'actif du bilan	Au dernier tour de manivelle ou à la date du visa d'exploitation	À la signature des contrats	À la signature des contrats

- La modalité d'amortissement retenue pour les films coproduits par TF1 Films Production est conforme à la pratique du secteur : amortissement en fonction des recettes sur un horizon de temps limité en tenant compte de la chronologie des sources de revenus.
- Une dépréciation des droits audiovisuels est comptabilisée individuellement, le cas échéant, lorsque les prévisions de recettes futures ne couvrent pas la valeur nette comptable.

2.7.4 Suivi de la valeur des actifs immobilisés et des entités associées

Des tests de dépréciation de la valeur nette comptable des actifs immobilisés et de la participation dans les entités associées sont réalisés lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Au moins une fois par an (lors de la clôture annuelle), la valeur au bilan des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des *goodwill* est comparée à leur valeur recouvrable.

2.7.4.1 Test de dépréciation de TF1, Bouygues Telecom et Colas

Méthode retenue

Afin de déterminer la valeur recouvrable, les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent, ou dans le groupe d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (métiers pour le groupe Bouygues). La valeur recouvrable de l'UGT est déterminée comme suit :

- Pour TF1 et Colas, métiers cotés en bourse : à partir du cours de bourse si celui-ci est supérieur à la valeur comptable des actifs après prise en compte, le cas échéant, d'une prime de contrôle, ou par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) telle que décrite ci-dessous et prenant en compte les spécificités de la participation.
- Pour Bouygues Telecom : par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) prenant en compte les spécificités de la participation.
 - Les flux de trésorerie sont issus du plan d'affaires à 3 ans élaboré par la direction du métier concerné et présenté aux conseils d'administration de l'entité et de Bouygues.
 - Le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital en fonction du secteur d'activité concerné, en utilisant un panel de sociétés comparables. Deux hypothèses d'endettement ont été retenues : une structure d'endettement 1/3 dette - 2/3 fonds propres (H1) et une structure d'endettement 2/3 dette - 1/3 fonds propres (H2).
 - La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance à l'infini.

La valeur recouvrable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à leur valeur au bilan consolidé. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée en priorité à la dépréciation du *goodwill* existant, et ne peut pas faire l'objet d'une reprise.

2.7.4.2 Test de dépréciation de la participation dans Alstom

Méthode retenue

Le *goodwill* inclus dans la valeur comptable d'une coentreprise ou d'une entité associée n'étant pas présenté séparément, il ne fait pas l'objet d'un test individuel de dépréciation en application des dispositions d'IAS 36. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur comptable s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée sur la valeur de la participation et peut faire l'objet d'une reprise.

Le test de dépréciation de la participation dans Alstom est réalisé en comparant la valeur comptable à la valeur recouvrable déterminée sur la base d'une valeur d'utilité à partir des flux de trésorerie prévisionnels établis par le management de Bouygues, issus des prévisions établies par un panel d'analystes financiers.

2.7.5 Actifs financiers non courants

Outre les impôts différés actif affectés en actif non courant, les autres actifs financiers non courants incluent notamment les prêts et créances rattachés ou non aux participations et des immobilisations financières diverses : dépôts et cautionnements, participations diverses dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable.

Les titres de participation non consolidés sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre.

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Prêts et créances à taux variable : une réestimation périodique des flux de trésorerie traduit l'évolution des taux d'intérêt du marché et modifie le taux d'intérêt effectif et donc la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat (note 3.2.4 Actifs financiers non courants).

Contrats de concession et PPP (partenariat public-privé) :

Le Groupe détient des participations titulaires de contrats de concessions / PPP (partenariat public-privé) qui sont traités conformément à l'interprétation IFRIC 12. Ces contrats Fdiffésont signés chez Bouygues Construction et Colas, et sont analysés au cas par cas.

Dans le cas de la méthode de la créance financière, la créance initiale représente la juste valeur des travaux réalisés et est ensuite comptabilisée au coût amorti selon la méthode définie par l'IAS 39.

Elle représente donc le montant des travaux réalisés, augmenté des intérêts cumulés calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et diminué des paiements reçus du concédant.

2.8 Actif courant

2.8.1 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient (FIFO ou PMP selon les activités) ou au prix du marché s'il est inférieur.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, les dépréciations nécessaires sont comptabilisées.

2.8.2 Programmes immobiliers

Les stocks de programmes immobiliers sont évalués à leur coût de revient qui comprend le prix d'acquisition des terrains, les taxes, le coût de construction et d'aménagement, le coût des Voiries et Réseaux Divers (VRD), les honoraires et frais annexes.

L'ensemble des charges de publicité est traité en charges de période.

Les études préalables au lancement des opérations de promotion sont comptabilisées en stocks. Lorsque la probabilité de réalisation des opérations est faible, notamment en cas de risque de désistement ou de recours sur permis de construire, ces frais sont dépréciés par le biais de provisions.

2.8.3 Programmes et droits de diffusion

Afin de sécuriser les grilles de programmes pour les années futures, le groupe TF1 souscrit des contrats fermes, parfois pluriannuels, d'acquisition de programmes et de droits de retransmissions sportives en vertu desquels les contreparties s'engagent à fournir les programmes et droits correspondants.

Un programme est considéré comme diffusable et inscrit en stock dès lors que les deux conditions suivantes sont réunies : l'acceptation technique (pour la production propre et la production externe) et l'ouverture des droits (pour la production externe). Concernant les droits et les programmes pour lesquels les deux critères ci-dessus ne sont pas réunis, (œuvres non livrées, droits sportifs dont le droit de diffusion n'est ouvert que le jour de la réalisation de l'événement, etc.), le groupe TF1 considère qu'il ne contrôle pas l'actif car il ne dispose pas du droit et de la capacité de diffuser l'œuvre. Ces droits ne sont, en conséquence, pas inscrits au bilan.

Les acomptes éventuels versés au titre de l'acquisition de ces droits sont enregistrés en acomptes fournisseurs.

Programmes et droits de diffusion

La rubrique "programmes et droits de diffusion" du bilan intègre :

- la production propre, constituée des émissions réalisées par les sociétés du groupe TF1 pour ses antennes,
- la production externe, constituée des droits de diffusion acquis par les chaînes du groupe TF1, et de la part coproducteur relative aux émissions réalisées pour le compte des chaînes du groupe TF1.

Les principes de valorisation des programmes et droits de diffusion sont les suivants :

- la production propre est valorisée à son coût global de production (coûts directs augmentés d'une quote-part de frais indirects de production),
- les droits de diffusion et les coproductions sont valorisés à leur coût d'acquisition diminué, à la clôture de chaque exercice, des consommations de l'exercice.

Les programmes de TF1 SA sont réputés consommés lors de leur diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour une diffusion unique, ils sont consommés intégralement lors de cette diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour deux diffusions ou davantage, ils sont, sauf valorisation particulière dans les contrats d'acquisition, consommés de la manière suivante, selon le type de programme :

Règles par type de programme			
	Fictions d'une durée au moins égale à 52 minutes	Films, téléfilms, séries, dessins animés	Autres programmes et droits de diffusion
1 ^{re} diffusion	80 %	50 %	100 %
2 ^e diffusion	20 %	50 %	-

Les "Autres programmes et droits de diffusion" du tableau ci-dessus comprennent des programmes jeunesse (hors dessins animés), des variétés, du théâtre, des magazines/documentaires, de l'information, des sports et des fictions d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes.

Un programme fait l'objet d'une dépréciation lorsqu'il est probable qu'il ne sera pas diffusé, ou si sa valeur contractuelle d'entrée en stocks excède la valeur qui lui est attribuable en application des règles Groupe ci-dessus. La probabilité de diffusion s'apprécie en fonction des dernières grilles prévisionnelles de programmes validées par la Direction. De plus, si ce droit fait l'objet d'une revente, l'éventuel écart défavorable entre sa valeur d'entrée en stocks (ou le cas échéant le montant des acomptes versés) et le prix de vente obtenu ou estimé, est provisionné dès que la cession est probable.

Les programmes non diffusés dont les droits ont expiré font l'objet d'une "mise au rebut" comptabilisée dans le résultat opérationnel courant ; les provisions éventuellement constituées sont alors reprises.

Les droits commandés dans le cadre de contrats fermes mais qui ne sont pas encore diffusables sont recensés dans la note 4.1 de l'annexe et sont valorisés à hauteur des montants contractuels ou du montant estimé des décaissements futurs, sous déduction des acomptes versés.

2.8.4 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement ; ces créances sont le plus souvent, à court terme, sans taux d'intérêt déclaré, et sont évaluées au montant de la facture d'origine sauf si l'application d'un taux d'intérêt implicite a un effet significatif.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme dans la méthode de l'avancement, cette rubrique inclut notamment :

- les situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations (situations acceptées par le maître d'ouvrage),

- les "Facturations à établir" correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage.

2.8.5 Autres créances courantes

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

2.9 Instruments financiers

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence, sur leur compte de résultat, des variations de change et de taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

2.9.1 Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

2.9.1.1 Exposition au risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes, dans la mesure où l'activité à l'international (Bouygues Construction et Colas principalement) ne donne pas lieu à exportation. Selon possibilités, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part de dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros. L'exposition au risque de change se résume à la marge sur les marchés, et aux études éventuelles réalisées en France. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles et, plus généralement, aux risques "pays".

2.9.1.2 Exposition au risque de taux

La charge financière du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt car l'essentiel de son endettement est à taux fixe grâce à des emprunts obligataires à taux fixe et à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe.

La charge financière du Groupe ne serait que peu affectée par une fluctuation des taux d'intérêts européens ou par une évolution divergente de ceux-ci par rapport aux taux d'intérêt dans les principales devises hors de la zone euro.

Enfin, les dettes financières à taux variable figurant au bilan sont, en moyenne sur l'exercice, inférieures à la trésorerie disponible placée également à taux variable.

2.9.2 Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à termes de devises, *swaps* de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; *swaps* de taux d'intérêt, *future rate agreements*, achat de *caps* et de *tunnels* dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et, plus généralement, la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'états de *reporting* spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

2.9.3 Règles de couverture

2.9.3.1 En matière de risque de change

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Lorsque les flux sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des *swaps* de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire ; si le sous-jacent de la couverture disparaît (prestation non réalisée, commande annulée, etc.) l'opération de couverture est immédiatement dénouée.

Dans un souci de rationalisation, les positions de change de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et le cas échéant, les positions symétriques peuvent être compensées (les produits dérivés de change ne sont utilisés qu'aux seules fins de couverture).

2.9.3.2 En matière de risque de taux

Le principe est de couvrir, au niveau de chaque sous-groupe, tout ou partie des actifs ou des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent.

L'objectif est de sécuriser le résultat financier futur en fixant le coût de leur dette par des *swaps*, des *future rate agreements* ou en le limitant par des *caps*, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Comme pour le risque de change, toujours dans un but de rationalisation, les positions de taux de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et partiellement compensées.

2.9.4 Méthodes de comptabilisation

En règle générale, les instruments financiers utilisés par le Groupe font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ainsi, ils donnent lieu à la mise en place d'une documentation de relation de couverture conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Le Groupe procède alors suivant le cas, à deux types de comptabilisation :

- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert sont comptabilisées de manière symétrique dans le compte de résultat,
- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en compte de résultat pour la partie non efficace et en capitaux propres (jusqu'au dénouement de l'opération) pour la partie efficace.

Comme requis par la norme IFRS 13, il est tenu compte pour évaluer la juste valeur des instruments financiers dérivés du risque de crédit pour les instruments dérivés actifs et du risque de crédit propre pour les instruments dérivés passifs. Ces composantes n'ont pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

2.10 Capitaux propres consolidés

Les actions propres détenues sont imputées en déduction des capitaux propres consolidés ; aucune charge ou produit résultant de l'annulation n'affecte le compte de résultat.

Lorsque des filiales du Groupe détiennent leurs propres actions, il est constaté un complément de pourcentage d'intérêt au niveau du Groupe sur celle-ci.

2.10.1 Réserve de conversion

La réserve de conversion représente les écarts de change intervenus depuis le 1^{er} janvier 2004, date de remise à zéro de la réserve par virement à la rubrique "Report à nouveau".

2.10.2 Information sur la gestion du capital

L'objectif de la direction générale de Bouygues est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant :

- de conserver un ratio endettement net/capitaux propres raisonnable,
- de distribuer un dividende régulier aux actionnaires.

Ce niveau peut toutefois varier sur une période limitée, en particulier si un investissement ayant un intérêt stratégique fort pour le Groupe se présentait.

À cette fin, le plan d'affaires constitue un des outils de pilotage du Groupe permettant à la société mère d'appréhender la situation de chacun des métiers comme de l'ensemble du Groupe, et son incidence sur les capitaux propres consolidés.

Dans la ligne des principes énoncés ci-dessus, le Groupe laisse une certaine autonomie aux filiales des métiers et à leur société mère pour gérer leurs capitaux propres en fonction de leurs objectifs et besoins, dans la mesure où les activités variées des métiers nécessitent des niveaux de capitaux propres qui peuvent être différents.

Par endettement net, le Groupe entend l'ensemble des dettes financières, y compris instruments financiers passifs liés aux dettes et placements financiers, minoré de la trésorerie et équivalents de trésorerie, et des instruments financiers liés.

2.11 Passif non courant

2.11.1 Dettes financières non courantes

À l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur (intégrant une composante « risque de contrepartie » qui est non significative), les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif selon la méthode du TIE.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

2.11.2 Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", des provisions sont comptabilisées à la clôture de l'exercice lorsqu'il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour l'entreprise par une sortie nette de ressources représentatives d'avantages économiques.

Le montant figurant en provisions correspond à la meilleure estimation par le Groupe de la sortie nette de ressources.

En général, ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises (note 2.12.2 Provisions courantes).

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises ; ces provisions sont constituées au fur et à mesure de la prise en compte des produits, selon des données statistiques déterminées par référence à l'expérience acquise en ce domaine sur une longue durée ;
- les provisions relatives aux risques fiscaux, amendes du Conseil de la concurrence ;
- les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles des activités du Groupe, notamment à l'étranger, tels que repli définitif des chantiers, risques et charges divers ;

- les provisions pour frais de remise en état des sites et coûts de démantèlement (carrières, etc.).

Les coûts encourus du fait de l'obligation contractuelle incombant à l'entreprise en raison d'une dégradation immédiate de l'environnement font l'objet d'une provision.

- Les provisions pour avantages du personnel, qui comprennent :
 - les provisions pour médailles du travail,
 - les provisions créées au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite.

Le calcul de la provision est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière". L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
 - du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par métier, tranches d'âge et catégories,
 - des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
 - d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière,
 - d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite,
 - d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie ;
- les provisions pour pensions à verser (selon pays et modalités applicatives).

Pour couvrir leurs engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite, les sociétés du Groupe effectuent des versements réguliers auprès d'organismes externes : caisses de retraite publiques ou privées, et fonds de pension indépendants (régimes à cotisations définies). Il subsiste toutefois, dans le groupe Colas notamment, quelques régimes à prestations définies (Royaume-Uni, Irlande, Canada). Ces régimes (fonds de pensions) sont gérés par des fonds indépendants et ne concernent qu'un nombre limité de salariés puisqu'il a été décidé, il y a quelques années, que ces fonds n'accueilleraient plus de nouveaux cotisants du Groupe. A fin d'exercice, la juste valeur des actifs de couverture de ces régimes de pensions n'a pas entraîné de dépréciation significative dans les comptes du Groupe.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice, au titre des prestations définies, reflètent la meilleure estimation des variables qui détermineront le coût final des avantages évalués ; elles sont cohérentes entre elles ; le taux d'actualisation et de rendement des actifs est déterminé par rapport au taux de marché attendu, en considérant le calendrier estimé des versements de prestations ; le taux d'actualisation de l'engagement est déterminé par référence au taux de marché, à la date de clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de 1^{re} catégorie.

Le Groupe affecte en capitaux propres consolidés la variation des droits résultant des évolutions sur hypothèses actuarielles au titre des indemnités de fin de carrière et des pensions à verser.

2.12 Passif courant

2.12.1 Avances et acomptes reçus sur commandes

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au titre d'acomptes ou d'avances de démarrage des marchés travaux.

2.12.2 Provisions courantes

- Provisions liées au cycle normal d'exploitation des métiers. Elles comprennent pour l'essentiel :
 - les provisions pour risques chantiers travaux, SEP, etc.,
 - les provisions pour restructuration.
- Provisions pour pertes à terminaison de fin de contrats : elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent en compte notamment les réclamations acceptées par le client ; elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.

2.12.3 Fournisseurs et autres créiteurs courants

En raison de leur caractère à court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

2.13 Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS 1 "Présentation des états financiers", le Groupe présente le compte de résultat par nature. Le Groupe a appliqué la recommandation du CNC (devenu ANC) 2009-R-03 du 2 juillet 2009 pour la présentation du compte de résultat.

2.13.1 Définition des produits de l'activité

Les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au Groupe de manière probable,
- le montant des revenus peut être mesuré de manière fiable,
- à la date de la transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Bouygues Telecom

Le chiffre d'affaires de Bouygues Telecom est constitué de prestations de services et de ventes de terminaux et accessoires.

- Prestations de services :

La facturation des forfaits et des services commerciaux (mobile et fixe) est établie "terme à échoir", soit avec un mois d'avance, et est constatée en chiffre d'affaires *pro rata temporis*.

Le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au *roaming* et à l'interconnexion, est enregistré sur la période de consommation.

Le chiffre d'affaires généré par les cartes prépayées est enregistré lors de la vente des cartes aux distributeurs et différé jusqu'à l'activation des cartes, puis corrigé des réserves non utilisées.

Les prestations effectuées pour le compte des éditeurs de contenu concernant les services SMS+ et les numéros spéciaux, ne figurent pas dans les produits et charges de l'exercice. Seule la marge, représentant les peines et soins, figure en chiffre d'affaires.

- Ventes de terminaux et accessoires :

Les ventes de terminaux et de cartes SIM sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes aux distributeurs, et la marge correspondante est neutralisée jusqu'à l'activation de la ligne du client. Depuis août 2013, les clients « Grand public » et « Pros » peuvent bénéficier d'un étalement de paiement pour acquérir leur téléphone ; l'intégralité de la vente du téléphone est constatée lors de la souscription.

- Rémunération des distributeurs :

L'ensemble des rémunérations des distributeurs est comptabilisé en charges.

- Programme de fidélisation clients "Grand public" :

Depuis novembre 2014, tous les clients Forfaits Grand public cumulent un avantage, utilisable pour acquérir un nouveau mobile, calculé en fonction de l'ancienneté de leur mobile. Ces clients pourront, par la suite, bénéficier de cet avantage ainsi acquis pour obtenir le renouvellement de leur terminal téléphonique dès douze mois, à un tarif avantageux, à condition de se réengager pour une durée minimale de douze mois.

En vertu de l'interprétation IFRIC 13 (§ AG1 à AG3), Bouygues Telecom a procédé à l'évaluation de la juste valeur de l'avantage attribué dans le cadre des programmes de fidélisation ; aucun chiffre d'affaires n'a été différé à ce titre.

2.13.2 Comptabilisation des contrats de construction

2.13.2.1 Activités de construction

L'ensemble des activités relatives à des contrats de construction est traité selon la méthode dite à "l'avancement".

Le produit pris en compte à l'avancement correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat multiplié par le taux d'avancement réel du chantier. Ce taux d'avancement est déterminé en fonction de l'avancement physique des travaux. La dernière estimation du prix de vente total du contrat prend en compte, notamment, les réclamations acceptées par le client, ou hautement probables.

Les contrats dégagant une perte finale probable font l'objet d'une provision pour perte à terminaison, inscrite au passif du bilan sous la rubrique "Provisions courantes". La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de manière fiable, quel que soit le degré d'avancement.

2.13.2.2 Activité immobilière

Le chiffre d'affaires et le résultat sont appréhendés selon la méthode de l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- permis de construire purgé de tous recours,
- vente notariée, ou contrat de promotion, signé(e) avec le client,
- marché travaux signé avec l'entrepreneur (ordre de service donné).

Le taux d'avancement est déterminé sur la base du coût des travaux comptabilisés par rapport aux coûts prévisionnels de l'opération.

Des charges à payer pour finition de programmes immobiliers sont prises en compte, sur ce type de transactions, en fonction de leur stade d'avancement ; les dépenses résiduelles des opérations livrées figurent également en "Dettes fournisseurs et comptes rattachés".

Les coûts de structure (y compris la force de vente et l'ensemble des charges de publicité) sont traités en charge de période.

2.13.3 Résultats sur opérations faites en commun

Ces résultats sont présentés en rubrique "Autres Produits et Charges d'exploitation" et correspondent à la quote-part de résultats, provenant de sociétés non consolidées (SEP, etc.) liés à l'exploitation des postes de fabrication d'enrobés ou de liants ; ils font partie intégrante du résultat opérationnel courant.

2.13.4 Paiement en actions

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, les options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux ou à des salariés du Groupe sont comptabilisées dans les états financiers selon modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées (correspondant à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues) est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Cette charge de personnel est évaluée à la date d'attribution des options à partir du modèle de Black & Scholes. Elle fait l'objet d'un étalement sur la durée d'acquisition des droits.

2.14 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC (devenu ANC) n°2013-03 du 7 novembre 2013 (en méthode indirecte).

Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence sur la trésorerie, et des éléments de produits ou charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

La capacité d'autofinancement se définit comme le résultat net consolidé des sociétés intégrées avant dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions/résultat sur cessions d'actifs/coût de l'endettement financier net (CEFNI), et charge d'impôt de l'exercice (le CEFNI figure en flux des opérations de financement sur le tableau des flux).

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

2.15 Autres indicateurs financiers

2.15.1 EBITDA

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements / provisions, et dépréciations (après reprises sur provisions / dépréciations utilisées ou non).

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), dont bénéficient les sociétés françaises, est comptabilisé en résultat opérationnel courant, en minoration des charges de personnel.

Les principaux éléments du résultat opérationnel courant entrant dans la composition des autres produits et autres charges d'exploitation concernent essentiellement les différences de change nettes relatives à des opérations commerciales, les résultats de cession sur immobilisations, le résultat net des opérations faites en commun, les redevances pour concessions de brevets ainsi que chez Colas les produits de cessions de matières premières (bitume) aux SEP et GIE d'enrobage et d'émulsions, qui revendent ultérieurement ces enrobés et émulsions à Colas.

2.15.2 Cash-flow libre

Le *cash-flow* est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et charge nette d'impôt de l'exercice, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des acquisitions d'exploitation nettes de cession de la période.

2.15.3 Endettement financier net

L'endettement financier net résulte des rubriques ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

2.16 État des produits et charges comptabilisés

Le Groupe présente l'état des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ; il fait apparaître un résultat net comparatif incluant les charges et produits concernés.

2.17 Comparabilité des comptes consolidés

Les variations de périmètre de l'exercice n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2015 et ne font pas obstacle à la comparaison avec les états financiers établis au 31 décembre 2014.

NOTE 3 ACTIF NON COURANT

L'actif non courant détaillé par métier figure en note 16 Information sectorielle.

3.1 Synthèse des investissements consolidés nets de l'exercice (exploitation et financier)

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014
Immobilisations corporelles	1 436	1 411
Immobilisations incorporelles	592 ^a	91
Investissements opérationnels	2 028	1 502
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	53	163
Investissements consolidés	2 081	1 665
Cessions d'actifs non courants	(847) ^b	(1 240) ^c
Investissements nets	1 234	425

(a) dont Bouygues Telecom : acquisition pour 467 millions d'euros d'un bloc de 5 MHz dans le cadre de la mise aux enchères des fréquences de la bande 700 MHz par l'État

(b) dont cession d'Eurosport International pour (490) millions d'euros (note 1.2.1 Faits significatifs de l'exercice 2015)

(c) Les désinvestissements concernent notamment la cession de Cofiroute par Colas pour (770) nette et d'Eurosport International par TF1 pour (259).

3.2 Actif non courant : analyse des variations nettes de l'exercice

3.2.1 Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
Brut					
31/12/2013	2 127	11 310	2 777	305	16 519
Flux 2014					
Écarts de conversion	40	132	32	6	210
Changements de périmètre	1	(31)	2	2	(26)
Investissements de l'exercice	66	807	231	307	1 411
Cessions, virements et divers	36	(374)	(139)	(167)	(644)
31/12/2014	2 270	11 844	2 903	453	17 470
dont locations financement	12	97	15		124
Flux 2015					
Écarts de conversion	27	83	13	7	130
Changements de périmètre	(9)	(36)	(5)		(50)
Investissements de l'exercice	56	938	234	208	1 436
Cessions, virements et divers	15	(284)	(149)	(247)	(665)
31/12/2015	2 359	12 545	2 996	421	18 321
dont locations financement	12	96	15		123
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur					
31/12/2013	(728)	(7 576)	(1 969)		(10 273)
Flux 2014					
Écarts de conversion	(13)	(94)	(23)		(130)
Changements de périmètre	11	40			51
Dotations et reprises	(94)	(849)	(290)		(1 233)
Cessions, virements et divers	18	438	178		634
31/12/2014	(806)	(8 041)	(2 104)		(10 951)
dont locations financement	(6)	(58)	(12)		(76)
Flux 2015					
Écarts de conversion	(12)	(65)	(10)		(87)
Changements de périmètre	4	28	5		37
Dotations et reprises	(94)	(1 026)	(300)		(1 420)
Cessions, virements et divers	21	421	181		623
31/12/2015	(887)	(8 683)	(2 228)		(11 798)
dont locations financement	(7)	(60)	(11)		(78)
Net					
31/12/2014	1 464	3 803	799	453	6 519
dont locations financement	6	39	3		48
31/12/2015	1 472	3 862	768	421	6 523
dont locations financement	5	36	4		45

Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

Immobilisations corporelles <i>(en millions d'euros)</i>	Échéances			Total 2015	Total 2014
	A moins d'un an	Un à cinq ans	A plus de cinq ans		
Colas : commandes en cours de matériels	8			8	31
Bouygues Telecom : commandes en cours d'immobilisations (équipements de réseaux)	274			274	301
TOTAL	282			282	332

3.2.2 Immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Frais de développement ^a	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
Brut				
31/12/2013	174	2 508	1 432	4 114
Flux 2014				
Écarts de conversion		3	4	7
Changements de périmètre		10	2	12
Investissements de l'exercice	11	41	39	91
Cessions, virements et divers	(4)	5	(17)	(16)
31/12/2014	181	2 567	1 460	4 208
Flux 2015				
Écarts de conversion		1	2	3
Changements de périmètre			1	1
Investissements de l'exercice	17	46	529	592
Cessions, virements et divers		(2)	(3)	(5)
31/12/2015	198	2 612	1 989	4 799
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur				
31/12/2013	(132)	(876)	(1 240)	(2 248)
Flux 2014				
Écarts de conversion		(2)	(3)	(5)
Changements de périmètre		(8)	2	(6)
Dotations et reprises	(10)	(174)	(38)	(222)
Cessions, virements et divers		10	11	21
31/12/2014	(142)	(1 050)	(1 268)	(2 460)
Flux 2015				
Écarts de conversion		(1)	(2)	(3)
Changements de périmètre				
Dotations et reprises	(11)	(158)	(45)	(214)
Cessions, virements et divers		8	1	9
31/12/2015	(153)	(1 201)	(1 314)	(2 668)
Net				
31/12/2014	39	1 517	192	1 748
31/12/2015	45	1 411 ^b	675 ^c	2 131

(a) frais de développement :

- les frais de développement sur logiciels sont généralement activés (Bouygues Telecom pour l'essentiel)

- les frais de développement ayant un caractère permanent et récurrent ne répondant pas aux conditions d'activation imposées par IAS 38 sont pris en charges (principalement Colas)

- Conformément aux IFRS, les frais de recherche sont pris en charge au moment de leur engagement.

- Le coût de recherche et développement pris en charge s'élève à (60) millions d'euros en 2015 et à (66) millions d'euros en 2014. (b) dont Bouygues Telecom : 249 millions d'euros au titre de la licence UMTS, 896 millions d'euros au titre de l'autorisation d'utilisation de fréquences 4G.

(c) dont 467 millions d'euros au titre de l'acquisition en 2015 des fréquences 700 MHz classés en immobilisations en cours chez Bouygues Telecom et dont 65 millions d'euros au titre des droits audiovisuels chez TF1

Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

Au titre de la sécurisation de la grille des programmes des années futures chez TF1, l'échéancier des contrats d'acquisition de droits audiovisuels à immobiliser est le suivant :

Immobilisations incorporelles (en millions d'euros)	Échéances			Total 2015	Total 2014
	A moins d'un an	Un à cinq ans	A plus de cinq ans		
Droits audiovisuels	23	3		26	15
TOTAL	23	3		26	15

3.2.3 Goodwill

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
31/12/2013	5 326	(81)	5 245
Flux 2014			
Changements de périmètre	30	5	35
Perte de valeur		(7)	(7)
Autres mouvements (change et autres)	11	2	13
31/12/2014	5 367	(81)	5 286
Flux 2015			
Changements de périmètre	(42)	7	(35)
Perte de valeur		(9)	(9)
Autres mouvements (change et autres)	14	5	19
31/12/2015	5 339	(78)	5 261

Les *goodwill* des sociétés mises en équivalence sont présentés en note 3.2.5.

3.2.3.1 Répartition du *goodwill* par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT (en millions d'euros)	31/12/2015		31/12/2014	
	Total	% Bouygues ou filiales	Total	% Bouygues ou filiales
Bouygues Construction ^a	488	99,97	459	99,97
Colas ^b	1 125	96,60	1 137	96,60
TF1 ^b	1 000	43,98	1 042	43,47
Bouygues Telecom ^b	2 648	90,53	2 648	90,53
TOTAL	5 261		5 286	

(a) goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement

(b) goodwill sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau Bouygues SA sur l'UGT

Informations sur les tests de dépréciation du *goodwill* pratiqués au 31 décembre 2015 :

- Les valeurs recouvrables de Bouygues Telecom, TF1 et Colas ont été déterminées selon la méthode décrite en note 2.7.4.1, sur la base de projection des flux de trésorerie sur une période de 3 ans correspondant au plan d'affaires de chacune des trois filiales, présenté au conseil d'administration de l'entité et de Bouygues SA, et intégrant le cas échéant les dernières estimations du management de la filiale au-delà de l'horizon du plan :
 - les flux de trésorerie appréciés au-delà de l'horizon de la prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance à l'infini.

- les taux d'actualisation (wacc) et de croissance retenus à fin 2015 sont les suivants :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini
	H1 ^a	H2 ^a	
- Bouygues Telecom	5,22 %	4,79 %	2 %
- TF1	6,81 %	5,99 %	2 %
- Colas	5,32 %	4,88 %	2 %

(a) selon deux hypothèses de structure d'endettement : 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2)

- Hypothèses retenues dans le plan d'affaires de Bouygues Telecom :
 - Le flux normatif de trésorerie de Bouygues Telecom a été déterminé en retenant les hypothèses suivantes :
 - une croissance dans le Mobile grâce à la qualité du réseau 4G et l'enrichissement des offres qui permettent d'attirer des clients à fort potentiel de consommation d'internet mobile, et une croissance dans le Fixe avec des offres à des prix très compétitifs,
 - une structure de coûts optimisée : le plan de transformation annoncé permettra de dégager au moins 400 millions d'euros d'économies en 2016 par rapport à fin 2013,
 - des bénéfices escomptés, à partir de fin 2018, de l'accord entre Bouygues Telecom et Numericable - SFR pour le partage d'une partie de leurs réseaux mobiles en zones peu denses, permettant d'une part, d'offrir aux clients la meilleure couverture 4G (objectif de 99% en 2018) ainsi qu'un très haut niveau de qualité et, d'autre part, d'optimiser les investissements et les coûts d'exploitation.
 - Ainsi Bouygues Telecom prévoit de gagner un million de clients Mobile et un million de clients Fixe supplémentaires à fin 2017 par rapport à fin 2014 et vise un objectif de marge d'EBITDA de 25 % en 2017 et de 35 % à plus long terme.
- Hypothèses retenues dans le plan d'affaires de TF1 :
 - une situation économique impactant les investissements publicitaires dans le contexte actuel particulièrement perturbé,
 - les incidences du passage en clair de la chaîne LCI,
 - le développement de l'offre gratuite sur tous les supports, notamment les chaînes TNT gratuites du groupe TF1 et les activités digitales (MYTF1) portées par les nouvelles technologies en valorisant la complémentarité éditoriale et commerciale des chaînes gratuites,
 - les effets de l'adaptation du modèle économique de la chaîne TF1 obtenus notamment avec les plans d'optimisation mis en œuvre,
 - la prise en compte des effets des événements sportifs majeurs à venir,
 - les effets de l'intégration de Newen dès le 1^{er} janvier 2016.

Test de sensibilité aux hypothèses retenues

Pour les UGT Bouygues Telecom, TF1 et Colas, des analyses de sensibilité du calcul aux hypothèses clés (taux d'actualisation, taux de croissance, flux de trésorerie normatif) prises individuellement ou en utilisant des scénarii de variations combinées du taux d'actualisation et des flux de trésorerie normatifs, incluant des changements raisonnablement possibles de ces dernières, ont été réalisées.

Pour ces UGT, la valeur recouvrable serait égale à la valeur comptable des actifs testés en retenant les hypothèses suivantes, prises individuellement :

	Variation du taux d'actualisation		Variation du flux normatif	
	H1 ^a	H2 ^a	H1 ^a	H2 ^a
- Bouygues Telecom	+127 bp	+170 bp	(30) %	(40) %
- TF1	+154 bp	+236 bp	(27) %	(41) %
- Colas	+930 bp	+974 bp	(80) %	(83) %

(a) selon hypothèse de structure d'endettement : 1/3 dette - 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette - 1/3 fonds propres (H2)

Pour Bouygues Telecom, dans le cas d'une baisse du flux de trésorerie normatif de 10 % combinée à une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base, la valeur recouvrable serait supérieure à la valeur comptable de 680 millions d'euros en H1 et supérieure à la valeur comptable de 1 700 millions d'euros en H2. Par ailleurs, dans le cas d'une baisse de moitié du taux de croissance à l'infini du flux normatif, en considérant toutes les autres hypothèses décrites ci-dessus constantes, la valeur recouvrable serait supérieure à la valeur comptable de 620 millions d'euros en H1 et supérieure de 1 500 millions d'euros en H2.

Pour TF1, dans le cas d'une baisse du flux de trésorerie normatif de 10 % combinée à une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base, la valeur recouvrable serait supérieure à la valeur comptable de 220 millions d'euros en H1 et supérieure à la valeur comptable de 710 millions d'euros en H2. Par ailleurs, dans le cas d'une baisse de moitié du taux de croissance à l'infini du flux normatif, en considérant toutes les autres hypothèses décrites ci-dessus constantes, la valeur recouvrable serait supérieure à la valeur comptable de 270 millions d'euros en H1 et supérieure de 720 millions d'euros en H2.

Conclusion des tests de dépréciation

Pour toutes les UGT testées, les valeurs recouvrables déterminées dans les deux hypothèses de structure d'endettement restent supérieures à la valeur comptable des actifs.

3.2.4 Actifs financiers non courants

Au 31 décembre 2015, ils incluent :

- les coentreprises et entités associées (mises en équivalence) pour 3 401 millions d'euros ;
- les autres actifs financiers non courants (prêts, créances, participations non consolidés, etc.) pour 542 millions d'euros ;
- les actifs d'impôts différés pour 352 millions d'euros.

(en millions d'euros)	Coentreprises et entités associées	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Actifs d'impôts différés
31/12/2013	4 952	314	540	5 806	(1 724)	4 082	251
Flux 2014							
Changements de périmètre	486	11	(32)	465	3	468	(1)
Investissements / augmentations diverses	178	10	63	251		251	
Dotations / Reprises					(16)	(16)	
Cessions et réductions diverses	(31)	(18)	(116)	(165)		(165)	21
Virements de rubriques et autres affectations	(17)	5	16	4	39	43	17
31/12/2014	5 568	322	471	6 361	(1 698)	4 663	288
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(1 431)	(167)	(100)	(1 698)			
VALEUR NETTE	4 137	155	371	4 663			288

(en millions d'euros)

	Coentreprises et entités associées ^a	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Actifs d'impôts différés ^b
31/12/2014	5 568	322	471	6 361	(1 698)	4 663	288
Flux 2015							
Changements de périmètre	(49)	27		(22)	22		(3)
Investissements / augmentations diverses	16	14	66	96		96	61
Dotations / Reprises					305 ^c	305	
Cessions et réductions diverses	(809) ^d	(38)	(81)	(928)		(928)	
Virements de rubriques et autres affectations	(201) ^e	9		(192)	(1)	(193)	6
31/12/2015	4 525	334	456	5 315	(1 372)	3 943	352
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(1 124)	(181)	(67)	(1 372)			
VALEUR NETTE	3 401	153	389	3 943			352

(a) y compris goodwill sur entités associées : 1 548 millions d'euros au 31 décembre 2015

(b) cf. note 7

(c) dont reprise de dépréciation pour 313 millions d'euros sur Alstom

(d) dont (490) millions d'euros relatifs à la cession le 22 juillet 2015 de la participation détenue à hauteur de 49% dans Eurosport International, consolidée en « Coentreprises et entités associées » depuis le 30 mai 2014 et dont (313) de résultat Alstom

(e) dont produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres pour (202) M€

Au 31 décembre 2015, les amortissements et dépréciations concernent principalement Alstom pour (1 091) millions d'euros.

3.2.5 Coentreprises et entités associées

(en millions d'euros)

	Quote-part sur capitaux propres	Quote-part résultat exercice	Goodwill sur entités associées	Valeur nette
31/12/2013	2 051	217	1 242	3 510
Flux 2014				
Écarts de conversion	36		2	38
Investissements et augmentations de capital	11			11
Résultat de l'exercice		169		169
Perte de valeur			(2)	(2)
Affectation du résultat N-1, cessions, virements et divers	392	(217)	236	411
31/12/2014	2 490	169	1 478	4 137
Flux 2015				
Écarts de conversion	(48)			(48)
Investissements et augmentations de capital	16			16
Résultat de l'exercice		(108)		(108)
Perte de valeur			307 ^b	307
Affectation du résultat N-1, cessions, virements et divers	(497)	(169)	(237)	(903) ^a
31/12/2015	1 961	(108)	1 548	3 401

(a) dont (490) millions d'euros liés à la cession de la participation de 49% dans Eurosport International le 22 juillet 2015

(b) dont reprise de dépréciation pour 313 millions d'euros sur Alstom venant neutraliser la charge figurant en quote-part de résultat de l'exercice (note 3.2.5.2 Participations dans les entités associées)

Le groupe Bouygues détient des participations dans des coentreprises et entités associées dont les principales sont citées en note 23 (liste du périmètre au 31 décembre).

Au 31 décembre 2015, la valeur nette de 3 401 millions d'euros se décompose en 197 millions d'euros de coentreprises (note 3.2.5.1 Coentreprises) et 3 204 millions d'euros de participations dans les entités associées (note 3.2.5.2 Participations dans les entités associées).

3.2.5.1 Coentreprises

(en millions d'euros)

	31/12/2014	Flux nets 2015	31/12/2015	dont quote-part de résultat
Diverses participations	148	49 ^a	197	18
TOTAL	148	49	197	18

(a) dont 44 millions d'euros de reclassement de « entités associées » vers « coentreprises »

Il s'agit majoritairement des sociétés industrielles chez Colas (carrières, usines d'émulsion) exploitées en commun avec des partenaires hors-groupe.

3.2.5.2 Participations dans les entités associées

Principales entités associées :

(en millions d'euros)	31/12/2014	Flux nets 2015	31/12/2015	dont quote-part de résultat
Alstom ^a	3 183	(206)	2 977 ^b	
Bouygues Construction				
Sociétés concessionnaires d'ouvrages	61	(47)	14	60
Filiales diverses	9		9	
Colas				
Filiales diverses	122	2	124	64
TF1				
Groupe Eurosport International	505	(505) ^c		
Filiales diverses	76	(2)	74	(2)
Autres filiales	33	(27)	6	59
TOTAL	3 989	(785)	3 204	181

(a) contribution du groupe Alstom : quote-part de résultat (301) millions d'euros, amortissements de survaleur 2015 (12) millions d'euros et reprise de dépréciation pour 313 millions d'euros, soit 0 million d'euros

(b) dont goodwill : 1 419 millions d'euros

(c) cession intervenue en 2015

Alstom :

Sur la base de la publication par Alstom le 5 novembre 2015 de ses résultats semestriels de l'exercice 2015/2016 et compte tenu du décalage des dates de clôture des exercices annuels d'Alstom (31 mars) et de Bouygues (31 décembre), la contribution d'Alstom au résultat net de l'exercice 2015 de Bouygues est une perte de 301 millions d'euros contre un produit de 128 millions d'euros pour l'exercice 2014. Alstom n'ayant pas publié de comptes au titre de son troisième trimestre clos le 31 décembre 2015, aucune contribution n'a été comptabilisée à ce titre par le Groupe dans les comptes de son quatrième trimestre de l'exercice 2015.

Une charge de 12 millions d'euros a été enregistrée dans le compte de résultat consolidé part du Groupe de l'exercice 2015 au titre de l'amortissement des réestimations pratiquées sur les actifs identifiables incorporels et autres d'Alstom.

Dans l'attente de la prochaine publication annuelle d'Alstom en mai 2016, aucun résultat n'a été comptabilisé dans les comptes de l'exercice 2015 de Bouygues et la dépréciation comptabilisée en 2013 a été partiellement reprise à hauteur de 313 millions d'euros, en conformité avec la norme IAS 28 (note 2.7.4.2 de l'annexe).

C'est en effet à partir de cette date (mai 2016) que les incidences de la cession de l'activité Énergie à General Electric dans le bilan d'Alstom pourront être prises en compte de manière fiable.

Informations sur le test de dépréciation de la participation dans Alstom pratiqué au 31 décembre 2015

En l'absence d'information comptable publiée par Alstom et d'actualisation des prévisions de flux de trésorerie des analystes sur le nouveau périmètre d'Alstom suite aux opérations de cession de l'activité Énergie à General Electric et à l'Offre Publique de Rachat (« OPRA »), Bouygues a utilisé pour l'appréciation de la valeur recouvrable de sa participation, les éléments suivants issus de la note d'information établie dans le cadre de l'OPRA :

- Les travaux d'évaluation et informations des établissements présentateurs,
- Les travaux d'évaluation et informations du Cabinet d'évaluation indépendant, Duff & Phelps.

L'analyse de ces rapports fait apparaître en ce qui concerne les évaluations effectuées selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie les fourchettes suivantes :

- Note d'information : fourchette entre 33,2 euros à 38,9 euros par action,
- Rapport de l'expert indépendant : fourchette entre 34,4 euros et 37,0 euros par action.

Le rapport de l'expert indépendant en date du 3 novembre 2015 a constaté que la valeur de 35 euros retenue pour l'OPRA se situait dans la fourchette des valeurs issues des références de valeur et des méthodes d'évaluation qu'il a retenues et a attesté qu'elle était équitable, d'un point de vue financier, pour les actionnaires.

Les éléments examinés et ces différents travaux font apparaître des valeurs recouvrables supérieures à la valeur comptable de la participation de Bouygues dans Alstom au 31 décembre 2015.

Montants globalisés des principaux actifs, passifs, produits et charges au titre de la participation du Groupe Bouygues dans Alstom :

Montants exprimés à 100%	Alstom	
	30/09/2015 ^a	31/03/2015 ^a
<i>(en millions d'euros)</i>		
Actif non courant	3 373	3 356
Actif courant	8 225	8 462
Actifs destinés à la vente	21 693	21 415
TOTAL ACTIF	33 291	33 233
Capitaux propres	3 744	4 224
Passif non courant	3 844	3 943
Passif courant	11 115	9 893
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	14 588	15 173
TOTAL PASSIF	33 291	33 233
Chiffre d'affaires	3 303	6 163
Résultat opérationnel courant	167	318
Résultat net	(48)	(701)
Résultat net part du Groupe	(57)	(719)

(a) états financiers publiés par Alstom (clôture annuelle au 31 mars 2016)

Réconciliation des informations relatives aux principales participations avec les valeurs comptables des intérêts du Groupe :

Alstom <i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Alstom : Capitaux propres part Groupe publiés	3 658	5 379
Quote-part Bouygues (29,1516% au 31/12/2015)	1 066	1 573
Écarts d'évaluation et goodwill de niveau Bouygues	1 911	1 610
Montant de l'actif net comptabilisé dans les comptes consolidés de Bouygues	2 977	3 183

Compte tenu du décalage de publication, les données publiées par Alstom au 30 septembre 2015 servent de base à la comptabilisation du 31 décembre 2015.

3.2.6 Participations non consolidées et autres actifs financiers non courants

Principales participations non consolidées nettes au 31 décembre 2015 :

Participations (en millions d'euros)	31/12/2015				31/12/2014				
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur nette	% de détention	Total actif	Total passif courant et non courant	Total chiffre d'affaires	Résultat net	Valeur nette
Sociétés françaises									
Colas									
Sociétés d'enrobés, de liants et de carrières ^a	23	(6)	17						18
TF1									
Sylver	4	(3)	1	49%					4
Sofica Valor 7	14		14	83%					10
Sous-total	41	(9)	32						32
Sociétés étrangères									
Bouygues Construction									
IEC investments (Hong-Kong)	65		65	15%	140	31	48	(13)	58
VSL Corporation (États-Unis)	22	(22)		100%					
TF1									
Teads	4		4	9%					4
A1-international (Pays-Bas)	13	(13)		50%					
Colas									
Sociétés d'enrobés, de liants et de carrières ^a	1		1						1
Sous-total	105	(35)	70						63
Filiales et participations diverses ^a	188	(137)	51						60
TOTAL	334	(181)	153						155

(a) Les informations sur les « Sociétés d'enrobés, de liants et de carrières » et les « Filiales et participations diverses » regroupent un grand nombre de sociétés non significatives au plan individuel.

Autres actifs financiers non courants	389
▪ Créances rattachées à des participations	85
▪ Prêts	146
▪ Autres immobilisations financières	158
▪ Dépôts et cautionnements versés nets	121
▪ Fonds communs de placement	19
▪ Autres titres immobilisés : montants unitaires inférieurs à 2 millions d'euros	18

Répartition par nature des participations non consolidées et autres actifs non courants (hors coentreprises et entités associées)

(en millions d'euros)

	Actifs financiers disponibles à la vente ^a	Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	Actifs détenus jusqu'à échéance	Prêts et créances ^b	Total
31/12/2014	178	7	77	264	526
Flux 2015	11	(1)	1	5	16
31/12/2015	189	6	78	269 ^c	542
Échéance à moins d'1 an	6			12	18
Échéance entre 1 et 5 ans		6		79	85
Échéance supérieure à 5 ans	183		78	178	439

(a) impact de ré-estimation en juste valeur affecté en capitaux propres, sauf en cas de baisse significative ou prolongée de la valeur (variation en résultat). Concerne pour l'essentiel les titres non consolidés (153 millions d'euros au 31 décembre 2015) qui sont pour la grande majorité évalués en valeur d'utilité (hiérarchie de niveau 3)

(b) comptabilisation au coût amorti

(c) y compris créances financières sur activité de PPP (partenariat public / privé)

Juste valeur des actifs et des passifs financiers

En application d'IFRS 13, la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans les valorisations se compose des niveaux suivants :

- niveau 1 (cours cotés non ajustés) : cours auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 (données observables) : données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (tel qu'un prix) ou indirectement (c'est-à-dire déduites de prix observables) ;
- niveau 3 (données non observables) : données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs (par exemple extrapolation de courbes de taux sur des périodes longues non observables). Sont principalement concernés dans le Groupe certains titres de participations non consolidées.

	Niveau 1 Cours cotés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	31/12/2015
Actifs disponibles à la vente		6	183	189
Actifs détenus jusqu'à échéance		78		78
Autres actifs financiers à la JV par le compte de résultat			6	6
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie	3 589			3 589
Instruments financiers nets	(51)			(51)

Activités conjointes

Les activités conjointes sont comptabilisées selon les intérêts du Groupe dans les actifs et passifs, produits et charges. Le groupe Bouygues détient plusieurs activités conjointes dont la liste est fournie en note 23 (liste du périmètre au 31 décembre).

En 2015, la contribution des activités conjointes est la suivante :

- Pour le chiffre d'affaires : 1 907 millions d'euros, dont 999 millions d'euros pour les Sociétés en Participation et assimilées en France et 56 millions d'euros pour les SCI/SCCV en France. Les autres entités regroupent principalement des entités à l'étranger chez Bouygues Construction.
- Pour le résultat opérationnel courant : (59) millions d'euros dont (3) millions d'euros pour les Sociétés en Participation et assimilées en France et 0 million d'euros pour les SCI/SCCV.

Montants cumulés inclus à l'actif / passif et au compte de résultat :

Quote-part Bouygues <i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Actif non courant	123	73
Actif courant	1 335	1 177
TOTAL ACTIF	1 458	1 250
Capitaux propres	(218)	(269)
Passif non courant	132	103
Passif courant	1 544	1 416
TOTAL PASSIF	1 458	1 250
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 907	1 741
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(59)	(51)
RÉSULTAT NET	(65)	(53)

NOTE 4 ACTIF COURANT

4.1 Stocks

(en millions d'euros)

	31/12/2015			31/12/2014		
	Brut	Dépréciation ^a	Net	Brut	Dépréciation ^a	Net
Stocks de promotion immobilière	1 635	(123)	1 512 ^b	1 477	(127)	1 350
Stocks de matières premières et produits finis	894	(60)	834	1 023	(53)	970
Programmes et droits de diffusion	828	(115)	713	799	(121)	678
TOTAL	3 357	(298)	3 059	3 299	(301)	2 998

(a) dont :

- dotations de l'exercice

(159)

(130)

- reprises de l'exercice

162

125

(b) dont Bouygues Immobilier : immeubles en cours 1 231 millions d'euros, immeubles achevés 91 millions d'euros

Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

(en millions d'euros)

TF1	Échéances			Total 2015	Total 2014
	À moins d'un an	D'un an à cinq ans	À plus de cinq ans		
Programmes et droits de télédiffusion ^a	481	752	143	1 376	1 172
Droits de retransmissions sportives ^a	42	44		86	191
GRILLES DE PROGRAMMES DES ANNÉES FUTURES	523	796	143	1 462	1 363
Rappel au 31/12/2014	583	765	15	1 363	

(a) 2015 : la partie de ces contrats libellée en devises est de 156 millions d'euros en USD

En 2015, les engagements sur programmes et droits de diffusions concernent principalement la société TF1 SA pour un montant de 275 millions d'euros (contre 262 millions d'euros en 2014) et le GIE AD pour un montant de 1 023 millions d'euros (contre 829 millions d'euros en 2014).

Les engagements sur les droits de retransmissions sportives concernent principalement les sociétés TF1 SA et TF1 DS : 86 millions d'euros en 2015 contre 134 millions d'euros en 2014.

Bouygues Immobilier	Échéances			Total 2015	Total 2014
	À moins d'un an	D'un an à cinq ans	À plus de cinq ans		
ENGAGEMENTS D'EXPLOITATION RÉCIPROQUES, HORS BILAN, PORTANT SUR LES ACQUISITIONS D'ASSIETTES FONCIÈRES	372			372	390
Rappel au 31/12/2014	390			390	

Bouygues Telecom

SÉCURISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE TERMINAUX	372			372	356
Rappel au 31/12/2014	356			356	

4.2 Avances et acomptes versés sur commandes

(en millions d'euros)

	31/12/2015			31/12/2014		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	447	(1)	446	477	(15)	462

4.3 Clients / actif d'impôts / autres créances courantes

(en millions d'euros)

	31/12/2015			31/12/2014		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients et comptes rattachés (clients, factures à établir)	6 434	(620)	5 814	6 963	(636)	6 327
Actif d'impôts courants (créances fiscales)	235	(2)	233	242	(2)	240
Autres créances et comptes de régularisation :						
Autres créances opérationnelles (personnel, organismes sociaux, État et autres créances)	1 275	(8)	1 267	1 246	(10)	1 236
Créances diverses	932	(188)	744	917	(170)	747
Paievements d'avance	206		206	166		166
TOTAL AUTRES CRÉANCES COURANTES	2 413	(196)	2 217	2 329	(180)	2 149
TOTAL	9 082	(818)	8 264	9 534	(818)	8 716

Répartition des créances clients nettes entre encours non échus et encours échus (échancier de paiement) 31/12/2015 et 31/12/2014

(en millions d'euros)

	Encours non échus	Encours échus			Total
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	> 12 mois	
Créances clients et comptes rattachés	4 343	1 169	245	677	6 434
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(16)	(52)	(62)	(490)	(620)
TOTAL CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS 31/12/2015	4 327	1 117	183	187^a	5 814
Total créances clients et comptes rattachés 31/12/2014	4 761	1 223	173	170	6 327

(a) dont : Bouygues Construction 104 millions d'euros, Colas 46 millions d'euros, Bouygues Telecom 32 millions d'euros

L'analyse des créances échues de plus de 12 mois non dépréciées n'a pas révélé de risque de crédit complémentaire : TVA récupérable / compensation avec dettes fournisseurs, etc.

4.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)

Trésorerie et équivalents de trésorerie active	31/12/2015			31/12/2014		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Disponibilités	3 092		3 092 ^a	2 016		2 016
Équivalents de trésorerie	693		693 ^b	2 128		2 128
TOTAL	3 785		3 785	4 144		4 144

(a) dont Bouygues SA dépôts à terme inférieurs à 3 mois : 507 millions d'euros

(b) Les équivalents de trésorerie sont détenus pour 602 millions d'euros par Bouygues SA.

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères de premier rang.

Les disponibilités et équivalents de trésorerie peuvent être facilement convertis en numéraire.

Ils sont valorisés à leur juste valeur.

L'intégralité des placements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est disponible à fin 2015.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants par devise au 31 décembre :

Répartition de la trésorerie et équivalents de trésorerie par devise (en millions d'euros)	Euro	Livre sterling	Franc suisse	Autres devises Europe	Dollar US	Autres devises	Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
Disponibilités	2 074	117	238	64	122	477	3 092	2 016
Equivalents de trésorerie	674					19	693	2 128
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(88)	(7)	(1)	(1)	(8)	(91)	(196)	(234)
TOTAL 31/12/2015	2 660	110	237	63	114	405	3 589	3 910
Total 31/12/2014	3 239	162	16	30	116	347	3 910	

4.5 Analyse des amortissements et dépréciations d'actif, provisions au passif et au compte de résultat

(en millions d'euros)

	31/12/2014	Change	Dotations et reprises sur résultat opérationnel courant			Autres dépréciations et autres provisions	Autres flux ^a	31/12/2015
			Amortissements	Dépréciations et provisions	Reprises non utilisées			
Amortissements, dépréciations sur immobilisations corporelles, incorporelles	(13 411)	(90)	(1 454)	(124)		(56)	670	(14 465)
Dépréciations <i>goodwill</i>	(81)			(9)			12	(78)
Dépréciations des participations non consolidées	(168)	(1)				(2)	(10)	(181)
Dépréciations autres actifs financiers non courants	(1 531)	(1)		(4)		306	38	(1 192) ^b
Dépréciations stocks	(301)	(1)		(11)	15			(298)
Dépréciations créances clients et comptes rattachés	(636)	(10)		(43)	57		12	(620)
Dépréciations valeurs mobilières de placement	(1)						1	
Dépréciations autres actifs courants	(195)	(1)		8	2	2	(13)	(197)
TOTAL ACTIF	(16 324)	(104)	(1 454)	(183)	74	250	710	(17 031)
Provisions courantes et non courantes	(3 378)	(22)		(234)	327	(5)	60	(3 252)
TOTAL PASSIF	(3 378)	(22)		(234)	327	(5)	60	(3 252)

(a) reprises sur cessions, changement de périmètre

(b) dont dépréciation de l'actif net Alstom : 313 millions d'euros de reprise de dépréciation en 2015 soit (1 091) millions d'euros au 31/12/2015

NOTE 5 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

5.1 Capital de Bouygues SA (en euros)

Au 31 décembre 2015, le capital social de Bouygues SA est constitué de 345 135 316 actions d'une valeur nominale de un euro, dont l'évolution sur l'année 2015 a été la suivante :

	31/12/2014	Variation 2015		31/12/2015
		Réduction	Augmentation	
Actions	336 086 458		9 048 858	345 135 316
NOMBRE DE TITRES	336 086 458		9 048 858	345 135 316
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	336 086 458		9 048 858	345 135 316

L'augmentation de capital réalisée pour 222 millions d'euros (cf. variation des capitaux propres consolidés) correspond :

- pour 2 576 255 actions à l'exercice d'options de souscription, soit 72 millions d'euros
- pour 6 472 603 au plan d'épargne salariale Bouygues Confiance 7, soit 150 millions d'euros (dont 15 millions d'euros restant à percevoir en janvier 2016).

5.2 Part Groupe et participations ne donnant pas le contrôle : détail par nature au 31/12/2015

(en millions d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves liées au capital	Report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Opérations affectées directement en capitaux propres	Total 2015
Part Groupe	345	1 508	808	1 494	4 142	(432)	7 865
Participations ne donnant pas le contrôle					1 422	6	1 428
CAPITAUX PROPRES D'ENSEMBLE	345	1 508	808	1 494	5 564	(426)^a	9 293

(a) solde cumulé à fin 2015 des opérations affectées en capitaux propres

5.3 Analyse de la rubrique des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

(en millions d'euros)

	Renvoi	Exercice 2015 Part Groupe	Exercice 2014 Part Groupe
Réserve de conversion	5.3.1	84	56
Réserve de variation de juste valeur (instruments financiers)	5.3.2	(29)	(36)
Réserve des écarts actuariels	5.3.3	8	(50)
Impôts sur les opérations en capitaux propres		5	14
Quote-part des retraitements sur mises en équivalence		(202) ^a	(10)
PART GROUPE		(134)	(26)
		Participations ne donnant pas le contrôle	Participations ne donnant pas le contrôle
Autres produits et charges sur participations ne donnant pas le contrôle		1	4
TOTAL		(133)	(22)

(a) concerne principalement Alstom pour (150) millions d'euros d'écarts actuariels et (48) millions de réserve de conversion

5.3.1 Réserve de conversion (part Groupe)

Principaux écarts de conversion au 31 décembre déterminés sur les états financiers consolidés des sociétés étrangères exprimés en devise (filiales intégrées et mises en équivalence) :

	31/12/2014	Flux 2015	31/12/2015
US dollar	17	38	55
Dollar canadien	13	(26)	(13)
Livre sterling	(3)	12	9
Bath thaïlandais	7	1	8
Rand	55	42	97
Franc suisse	9	25	34
Couronne tchèque	3	2	5
Kuna (Croatie)	3		3
Zloty polonais	3	1	4
Divers	3	(59)	(56)
TOTAL	110	36^b	146^a

(a) y compris variations de change cumulées issues des entités associées : (47)

(b) répartition : filiales intégrées 84 millions d'euros, filiales mises en équivalence (48) millions d'euros

5.3.2 Réserve de juste valeur (part Groupe)

Réserve incluant les variations sur appréciation des instruments financiers et autres actifs financiers (juste valeur sur instruments financiers de couverture et titres disponibles à la vente).

(en millions d'euros)	31/12/2014	Flux 2015	31/12/2015
Variation brute (sociétés intégrées) ^a	(27)	(29)	(56)

(a) principalement : instruments financiers de couverture de flux futurs, de change et variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente.

5.3.3 Réserve d'écart actuariels sur avantages du personnel (IAS19) (part Groupe)

(en millions d'euros)	31/12/2014	Flux 2015	31/12/2015
Variation brute (sociétés intégrées)	(113)	8 ^a	(105)

(a) principalement lié à l'impact de la hausse du taux iBoxx A10+ : 2,09 % au 31/12/15 contre 2,01 % au 31/12/2014

5.4 Analyse de la rubrique "Autres opérations avec les actionnaires " (part Groupe)

L'impact sur les capitaux propres consolidés des paiements fondés sur des actions (IFRS 2) est le suivant :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014	Contrepartie de la charge affectée au compte de résultat
Affectation aux réserves :			
TF1	1	1	
Bouygues SA	5	4	Charge 2015 calculée selon plans octroyés depuis juin 2011
Opération Bouygues Confiance 7	4		Coût de l'avantage octroyé aux salariés
TOTAL	10	5	

5.5 Analyse des rubriques "Acquisitions / cessions sans pertes de contrôle" et "Autres variations"

La variation des acquisitions / cessions sans perte de contrôle et des autres opérations de (5) millions d'euros (part Groupe 48 millions d'euros ; participations ne donnant pas le contrôle (53) millions d'euros) correspond principalement à l'économie d'impôt liée à l'opération Bouygues Confiance 7 enregistrée en capitaux propres, à l'incidence sur les participations ne donnant pas le contrôle du rachat d'actions propres réalisé par TF1 ainsi qu'aux impacts de la cession d'Eurosport France et du rachat de minoritaires de chaînes thématiques (note 1.2.1 Faits significatifs de l'exercice 2015).

NOTE 6 PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

6.1 Provisions non courantes

(en millions d'euros)

	Avantages au personnel à long terme ^a	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^b	Garanties données ^c	Autres provisions non courantes ^d	Total
31/12/2013	647	331	380	815	2 173
Flux 2014					
Écart de conversion	5			6	11
Changements de périmètre	(1)	(1)		(12)	(14)
Dotations	51	102	106	239	498
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(40)	(106)	(107)	(192)	(445) ^e
Gains et pertes actuariels	55				55
Virements de rubriques et divers	2	(1)		26	27
31/12/2014	719	325	379	882	2 305
Flux 2015					
Écart de conversion	4		4	1	9
Changements de périmètre	(1)	(2)		(3)	(6)
Dotations	32	91	116	109	348
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(55)	(82)	(109)	(254)	(500) ^f
Gains et pertes actuariels	(7)				(7)
Virements de rubriques et divers		31	2	(22)	11
31/12/2015	692	363	392	713	2 160

Les provisions sont valorisées en fonction de la meilleure estimation du risque par le management.

(a) Avantages au personnel à long terme (cf. note 19.1)	692	dont principaux métiers concernés :	
Indemnités de fin de carrière (IFC)	477	Bouygues Construction	198
Médailles du travail et autres	146	Colas	369
Autres avantages au personnel long terme	69	TF1	39
		Bouygues Telecom	49
(b) Litiges et contentieux	363	Bouygues Construction	173
Provisions sur litiges clients	138	Bouygues Immobilier	35
Réclamations sous-traitants	72	Colas	96
Autres litiges personnel et divers	153	Bouygues Telecom	52
(c) Garanties données	392	Bouygues Construction	299
Provisions garanties données	295	Bouygues Immobilier	24
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie civil/travaux publics	97	Colas	69
(d) Autres provisions non courantes	713	Bouygues Construction	158
Risques liés aux contrôles administratifs divers	242	Colas	307
Provisions risques divers étranger	10	Bouygues Telecom	157
Provisions filiales et participations	47		
Démantèlement et remise en état des sites	264		
Autres provisions non courantes	150		
(e) dont reprises de provisions non utilisées en 2014	(192)		
(f) dont reprises de provisions non utilisées en 2015	(221)		

6.2 Provisions courantes

Provisions liées au cycle d'exploitation (voir note 2 Principes et méthodes comptables) :

(en millions d'euros)

	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers ^a	Provisions pour pertes à terminaison chantiers ^b	Autres provisions courantes ^c	Total
31/12/2013	55	330	174	233	792
Flux 2014					
Écarts de conversion	1	12	5	6	24
Changements de périmètre		(1)			(1)
Dotations	25	225	181	214	645 ^d
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(24)	(161)	(97)	(110)	(392)
Virements de rubriques et divers		(7)	8	4	5
31/12/2014	57	398	271	347	1 073
Flux 2015					
Écarts de conversion		18	(5)		13
Changements de périmètre	(2)	(3)	3	(3)	(5)
Dotations	26	186	201	146	559
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(25)	(190)	(135)	(187)	(537) ^e
Virements de rubriques et divers	(2)	2	(1)	(10)	(11)
31/12/2015	54	411	334	293	1 092

(a) Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel

(b) Provisions concernant l'activité construction : Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel.

(L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci).

(c) Autres provisions courantes dont :	293	dont principaux métiers concernés :	
Charges de réassurance	5	Bouygues Construction	98
Provisions restructuration	80	Bouygues Immobilier	33
Fidélisation clients (Bouygues Telecom)	3	Colas	109
Remise en état des sites (courant)	8	TF1	37
Provisions courantes diverses	197		
(d) dont reprises de provisions non utilisées en 2014	(150)		
(e) dont reprises de provisions non utilisées en 2015	(170)		

NOTE 7 ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ

7.1 Actif d'impôt différé

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	Flux 2015	31/12/2015
Impôts différés actif			
Bouygues Construction	96	15	111
Bouygues Immobilier	31	(4)	27
Colas	154	(15)	139
TF1			
Bouygues Telecom		27	27
Bouygues SA & autres	7	41 ^a	48
TOTAL	288	64	352

(a) dont déficit d'ensemble groupe intégration fiscale pour 41 millions d'euros

Actif d'impôt différé provenant pour l'essentiel des décalages fiscaux temporels (provisions temporairement non déductibles fiscalement, etc.) et des déficits fiscaux ayant une réelle probabilité de récupération.

7.2 Passif d'impôt différé

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	Flux 2015	31/12/2015
Impôts différés passif			
Bouygues Construction	8	1	9
Bouygues Immobilier	1	(1)	
Colas	88	(15)	73
TF1	32	(20)	12
Bouygues Telecom	22	(22)	
Bouygues SA & autres	2	1	3
TOTAL	153	(56)	97

7.3 Répartition des impôts différés nets par métier

(en millions d'euros)

Nature des impôts différés nets par métier	Actif / Passif d'impôt différé net 31/12/2014	Variation périmètre	Variation change	Flux 2015		Autres ^a	Actif / passif d'impôt différé net 31/12/2015
				Produits	Charges		
A - Défis fiscaux							
Bouygues Construction	2	1		3	(1)		5
Bouygues Immobilier				3			3
Colas	9						9
TF1	1						1
Bouygues Telecom				53			53
Bouygues SA ^b				41	(24)	24	41
SOUS-TOTAL	12	1		100	(25)	24	112
B - Différences temporelles							
Bouygues Construction	86			14	(1)	(2)	97
Bouygues Immobilier	30				(4)	(2)	24
Colas	57	(4)	(2)	16	(7)	(3)	57
TF1	(33)			18		2	(13)
Bouygues Telecom	(22)			4	(3)	(5)	(26)
Bouygues SA & autres	5				(7)	6	4
SOUS-TOTAL	123	(4)	(2)	52	(22)	(4)	143
TOTAL	135	(3)	(2)	152	(47)	20	255 ^c

(a) essentiellement impôts différés comptabilisés en capitaux propres (variation de juste valeur sur instruments financiers / gains et pertes actuariels sur avantages du personnel...)

(b) déficit d'ensemble groupe intégration fiscale

(c) détermination de l'impôt différé net :

- impôts différés actif :	352
- impôts différés passif :	(97)
	255

principales sources d'impôts différés par nature :	31/12/2015	31/12/2014
▪ impôts différés actifs sur avantages au personnel (principalement IFC)	175	191
▪ impôts différés actifs sur provisions fiscalement non déductibles temporairement	138	86
▪ provisions réglementées	(85)	(107)
▪ déficits fiscaux	112	12
▪ autres	(85)	(47)
	<u>255</u>	<u>135</u>

7.4 Délai de récupération des impôts différés actif

31/12/2015 (en millions d'euros)	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Délai de récupération estimé des impôts différés actif	156	130	66 ^a	352

(a) principalement Colas (essentiellement impôts différés actifs sur avantages au personnel et déficits fiscaux)

7.5 Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Compte tenu de leur faible probabilité de récupération, certains actifs d'impôts différés sont non comptabilisés à fin 2015. Il s'agit essentiellement de déficits fiscaux qui, pour la France, ne concernent que les sociétés non intégrées dans le régime d'intégration fiscale de Bouygues SA.

(en millions d'euros)	31/12/2014	Flux 2015	31/12/2015
Bouygues Construction	123	21	144
Bouygues Immobilier	41	(2)	39
Colas	85	2	87
TF1	19	(3)	16
TOTAL DE L'IMPÔT DIFFERE NON COMPTABILISE	268	18	286

NOTE 8 DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

8.1 Répartition des emprunts portant intérêts par échéance

(en millions d'euros)

	Dettes financières courantes				Dettes financières non courantes							Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
	Intérêts courus	1 à 3 mois	4 à 12 mois	Total échéance à moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 ans et plus			
Emprunts obligataires	128		601 ^a	729		499	975	995		2 079	4 548	5 140	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		22	54	76	111	53	57	349	38	83	691	645	
Emprunts issus des locations financement		1	6	7	5	3	2	1	1		12	17	
Emprunts et dettes financières divers		3	16	19	12	18	3	5	9	7	54	48	
TOTAL EMPRUNTS	128	26	677	831	128	573	1 037	1 350	48	2 169	5 305	5 850	
Rappel 31/12/2014	157	26	1 084	1 267	985	103	545	1 006	1 035	2 176		5 850	

(a) concerne un emprunt obligataire remboursable en mai 2016, classé en dette financière non courante au 31 décembre 2014.

La liste des emprunts obligataires émis par Bouygues est la suivante (pour chacune des souches, il est précisé le cours de cotation en % de la valeur nominale coupon couru) :

ISIN	Date d'émission	Date d'échéance	Montant nominal à l'échéance	Coupon	Cotation au 31/12/2015 en % du nominal coupon couru ^a
FR0010326975	24/05/2006	24/05/2016	600	4,750%	101,7670
FR0010853226	12/02/2010	12/02/2018	500	4,000%	107,4050
FR0010957662	29/10/2010	29/10/2019	1000	3,641%	110,9800
FR0010212852	22/07/2005	22/07/2020	1000	4,250%	114,8100
FR0011193515	09/02/2012	09/02/2022	800	4,500%	119,0230
FR0011332196	02/10/2012	16/01/2023	700	3,625%	114,8910
FR0010379255	06/10/2006	06/10/2026	595	5,500%	115,9410
TOTAL			5 195		

(a) source : Bloomberg

Répartition de la dette sur locations financement par métier (incluse en dettes financières)	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
(en millions d'euros)							
Long terme clôture 31/12/2015		2	9		1		12
Court terme clôture 31/12/2015			7				7
Long terme ouverture 31/12/2014		3	14				17
Court terme ouverture 31/12/2014			7	1			8

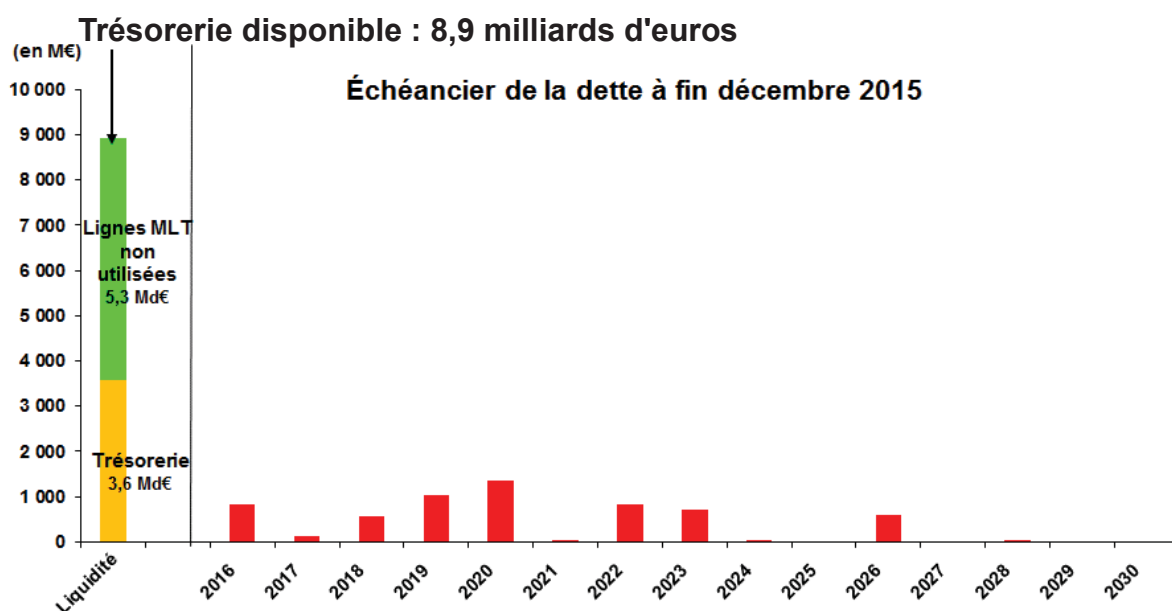
8.2 Lignes de crédit confirmées et utilisées

Description (en millions d'euros)	Lignes confirmées - Échéances				Lignes utilisées - Échéances			
	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au-delà	Total	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au-delà	Total
Emprunts obligataires (Bouygues SA pour l'essentiel)	729	2 469	2 079	5 277	729	2 469	2 079	5 277
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit ^a	822	4 923	381	6 126	76	608	83	767
Emprunts issus des locations financement	7	12		19	7	12		19
Emprunts et dettes financières divers	19	47	7	73	19	47	7	73
TOTAL DES LIGNES DE CRÉDIT	1 577	7 451	2 467	11 495	831	3 136	2 169	6 136

(a) lignes de crédit confirmées et non utilisées : 5 359

8.3 Liquidités au 31 décembre 2015

Au 31 décembre 2015, la trésorerie disponible s'élève à 3 575 millions d'euros (y compris (14) millions d'euros d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net) auxquels s'ajoute un montant de 5 359 millions d'euros de lignes bancaires confirmées et non utilisées.



Les emprunts obligataires à échéance 2016, 2018, 2019, 2022, 2023 et 2026 comportent une clause de "change of control" (clause de changement de contrôle de Bouygues SA).

Les crédits bancaires contractés par Bouygues SA ne comportent ni *covenant* financier, ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

8.4 Répartition de la dette financière courante et non courante selon nature de taux

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

(en pourcentage)	31/12/2015	31/12/2014
Dettes à taux fixé ^a	98	91
Dettes à taux variable	2	9

(a) dettes à taux fixé pour plus d'un an

8.5 Risque de taux

Au 31 décembre 2015, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

(en millions d'euros)	Taux variable	Taux fixe	Total
Passifs financiers (dettes financières)	(987)	(5 149)	(6 136)
Actifs financiers (trésorerie nette) ^a	3 575		3 575
Position nette avant gestion	2 588	(5 149)	(2 561)
Couverture de taux	886	(886)	
Position nette après gestion	3 474	(6 035)	(2 561)
Correctif lié à la saisonnalité de certaines activités ^b	(700)		
Position nette après gestion et correctif	2 774		

(a) y compris (14) millions d'euros de juste valeur d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net

(b) Colas : l'activité et la trésorerie liée à l'activité sont soumises à de fortes variations saisonnières. Ce correctif permet d'estimer la trésorerie moyenne sur l'année qui sert de base au calcul de sensibilité des frais financiers à la variation des taux d'intérêt. Il correspond à la différence entre la trésorerie financière moyenne de l'année et la position nette comptable à fin décembre.

Ainsi, une hausse instantanée de 1 % des taux d'intérêts à court terme sur la position nette après gestion et correctif ci-avant engendrerait une diminution du coût de l'endettement financier net de 28 millions d'euros en année pleine.

8.6 Répartition de la dette financière court terme et long terme par devise

(en millions d'euros)	Zone Europe						Autres devises	Total
	Euro	Livre sterling	Autres devises	Dollar US	Dollar HKD			
Long terme 31/12/2015	4 551	660	7	18	13	56	5 305	
Court terme 31/12/2015	805	8	5	7	3	3	831	
Long terme 31/12/2014	5 086	659	12	34	15	44	5 850	
Court terme 31/12/2014	1 211	14	12	13	2	15	1 267	

Les dettes financières ventilées par métier figurent en note 16.

Le détail des sûretés réelles et nantissements donnés par le Groupe figure en note 18.1 (répartition par métier).

NOTE 9 PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

9.1 Variation de l'endettement net

(en millions d'euros)	31/12/2014	Flux de Trésorerie	Changement de périmètre	Ecart de conversion	Autres impacts	31/12/2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 144	(379)	(35)	57	(2)	3 785
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(234)	(54)	5	86	1	(196)
TRÉSORERIE NETTE (A)	3 910	(433)	(30)	143	(1)	3 589^a
Dettes financières non courantes	5 850	66 ^b		19	(630) ^c	5 305
Dettes financières courantes	1 267	(1 060) ^b	(5)	2	627 ^c	831
Instruments financiers nets	9	(10)		(2)	17	14
ENDETTEMENT BRUT (B)	7 126	(1 004)	(5)	19	14	6 150
ENDETTEMENT NET (PASSIF) (A)-(B)	(3 216)	571	(25)	124	(15)	(2 561)

(a) trésorerie analysée au tableau des flux de trésorerie 2015 (flux nets + flux non monétaires)

(b) flux net de trésorerie lié aux opérations de financement = (994) millions d'euros

(c) Bouygues SA : reclassement de l'emprunt obligataire mai 2016 de non courant à courant = 600 millions d'euros

9.2 Principales opérations sur endettement net de l'exercice 2015

ENDETTEMENT NET AU 31/12/2014	(3 216)
Acquisitions / cessions, y compris variation de périmètre	672 ^a
Dividendes versés	(737)
Opérations sur capital	173 ^b
Exploitation et autres	547
ENDETTEMENT NET AU 31/12/2015	(2 561)

(a) dont cession d'Eurosport International (49%) et cession d'Eurosport France pour respectivement 490 et 36 millions d'euros

(b) concerne principalement l'augmentation de capital de Bouygues SA (opération Bouygues Confiance 7, levées de stock-options) et les rachats de ses actions par TF1

NOTE 10 PASSIF COURANT

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Avances et acomptes reçus sur commandes ^a	1 178	1 120
Dettes financières courantes ^b	831	1 267
Impôts courants	118	93
Fournisseurs et comptes rattachés (fournisseurs, effets à payer)	6 513	6 603
Provisions courantes ^c	1 092	1 073
Autres passifs courants, comptes de régularisation et assimilés :		
. Autres dettes opérationnelles (personnel, organismes sociaux, État)	2 488	2 692
. Produits différés	1 807	1 738
. Autres dettes non financières ^d	2 670	2 219
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	196	234
Instruments financiers passif	35	30
Autres passifs financiers courants	52	36
TOTAL	16 980	17 105

(a) Le poste «Avances et acomptes reçus sur commandes» comprend à hauteur de 244 millions d'euros au 31 décembre 2015 des avances reçues de la part de clients à la signature de l'acte de vente de programmes immobiliers en état futur d'achèvement. Ces sommes non restituables sont utilisées pour financer l'avancement des projets et ont été pour la quasi-totalité dépensées au 31 décembre 2015.

(b) cf. analyse en note 8 : Dettes financières non courantes et courantes

(c) cf. analyse en note 6.2 : Provisions courantes

(d) dont dette sur acquisition en 2015 des fréquences 700 MHz de 467 millions d'euros chez Bouygues Telecom

NOTE 11 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

11.1 Analyse par rubrique

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014
Ventes	2 974	3 203
Prestations de services	11 110	11 291
Contrats de construction	18 344	18 644
CHIFFRE D'AFFAIRES	32 428	33 138
AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	92	107
TOTAL ACTIVITÉ	32 520	33 245

Il n'existe pas de contrat d'échange de biens ou de services significatif au titre de l'exercice 2015.

Bilan consolidé : informations relatives aux contrats de construction

<i>(en millions d'euros)</i>	Bouygues Construction	Colas	Total
Travaux à facturer	547	412	959
Retenues de garantie	220	100	320
Travaux facturés d'avance	(1 376)	(326)	(1 702)
Avances reçues	(462)	(60)	(522)

11.2 Analyse par activité

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires 2015				Chiffre d'affaires 2014			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	5 493	6 283	11 776	36	5 695	5 747	11 442	35
Bouygues Immobilier	2 191	100	2 291	7	2 685	86	2 771	8
Colas	5 981	5 915	11 896	37	6 490	5 812	12 302	37
TF1	1 904	60	1 964	6	1 984	211	2 195	7
Bouygues Telecom	4 484		4 484	14	4 413		4 413	13
Bouygues SA et autres	5	12	17		4	11	15	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	20 058	12 370	32 428	100	21 271	11 867	33 138	100

11.3 Analyse par zone géographique

L'analyse est faite en fonction du lieu de réalisation du chiffre d'affaires.

(en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires 2015		Chiffre d'affaires 2014	
	Total	%	Total	%
France	20 058	62	21 271	64
Union européenne (28 membres)	3 835	12	3 904	12
Autres pays européens	1 207	4	1 168	3
Afrique	1 279	4	1 341	4
Moyen-Orient	122		194	1
Amérique du Nord	3 335	10	2 873	9
Amérique Centrale et du Sud	271	1	217	1
Asie-Pacifique	1 939	6	1 848	5
Océanie	382	1	322	1
TOTAL	32 428	100	33 138	100

11.4 Répartition, selon nature de marchés, entre la France et l'international

(en pourcentage)

	2015			2014		
	France	International	Ensemble	France	International	Ensemble
Marchés publics ^a	29	52	38	30	60	41
Marchés privés	71	48	62	70	40	59

(a) chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'État, collectivités locales et entreprises publiques (marchés de travaux et d'entretien pour l'essentiel) en France et à l'international.

NOTE 12 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(en millions d'euros)	2015	2014
Chiffre d'affaires	32 428	33 138
Autres produits de l'activité	92	107
Consommations externes	(22 595)	(23 313)
Charges de personnel	(7 128)	(7 025)
Impôts et taxes	(650)	(640)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :		
. Dotations nettes aux amortissements (*)	(1 454)	(1 427)
. Dotations nettes aux provisions et dépréciations (*)	(417)	(489)
Variation des stocks de production et de promotion immobilière	128	(67)
Autres produits d'exploitation :		
. Reprises de provisions non utilisées (*)	401	386
. Autres produits divers	1 040	918
Autres charges d'exploitation	(904)	(700)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (*)	941	888
Autres produits opérationnels ^a	32	713
Autres charges opérationnelles ^a	(305)	(468)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	668	1 133

(*) rubriques incluses dans le calcul de l'EBITDA

Voir note 16 Information sectorielle pour répartition par métier

(a) Concerne principalement :

2015

Bouygues Telecom : charges nettes de 123 millions d'euros principalement liées au déploiement du partage de réseau avec Numericable-SFR.

Bouygues Immobilier : charges d'adaptation pour (4) millions d'euros.

TF1 : charges d'adaptation du pôle Information principalement liées à l'arrêt de l'activité « édition papier » de Publication Métro France pour (17) millions d'euros.

Bouygues Construction : charges principalement liées à la nouvelle organisation opérationnelle mise en place en 2015 pour (35) millions d'euros.

Colas : charges liées à la restructuration des filiales en Métropole et de la Société de la Raffinerie de Dunkerque pour (95) millions d'euros (note 1.2.1 Faits significatifs).

2014

Bouygues Telecom : essentiellement autres produits opérationnels pour 400 millions d'euros et autres charges opérationnelles de (397) millions d'euros (coûts d'adaptation).

Colas : charges de (67) millions d'euros essentiellement liées à la réorganisation de l'activité de la Société de la Raffinerie de Dunkerque.

TF1 : impact avant impôt de la cession de 31% d'Eurosport International et réévaluation des 49% restants suite à la perte de contrôle pour 313 millions d'euros.

NOTE 13 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

13.1 Analyse du coût de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	2015	2014
Charges financières dont	(308)	(365)
Charges d'intérêts sur endettement ^a	(285)	(338)
Charges d'intérêts liées à la trésorerie	(23)	(25)
Charges d'intérêts sur locations financement		(1)
Impacts négatifs des instruments financiers		(1)
Produits financiers dont	33	54
Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	27	33
Revenus et plus-values sur cessions d'éléments de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	6	20
Impacts positifs des instruments financiers		1
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(275)	(311)

(a) Les charges d'intérêts sur endettement sont en baisse principalement du fait de financements moins onéreux.

13.2 Autres produits / charges financiers

(en millions d'euros)	2015	2014
Autres produits financiers	91	94
Autres charges financières	(85)	(84)
TOTAL AUTRES PRODUITS/(CHARGES) FINANCIERS	6	10

Les autres produits et charges incluent les plus ou moins values sur titres non consolidés, la rémunération des investisseurs sur fonds appelés (immobilier d'entreprise), les commissions d'engagements, les variations de juste valeur sur les "Autres actifs financiers courants" et divers sur la période.

NOTE 14 IMPÔT

14.1 Analyse de la charge nette d'impôt

(en millions d'euros)

	2015			2014		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(93)	(130)	(223)	(125)	(95)	(220)
Impositions différés passif	70		70	7	2	9
Impositions différés actif	27	8	35	23		23
TOTAL	4	(122)	(118)	(95)	(93)	(188)

Voir note 16 Information sectorielle pour répartition par métier.

14.2 Rapprochement entre taux d'impôt théorique et effectif sur compte de résultat consolidé (preuve de l'impôt)

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France et le taux effectif constaté en charge de l'exercice sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2015	2014
RÉSULTAT NET (100%)	480	1 064
Neutralisation		
Impôt	(118)	(188)
Résultat des activités arrêtés ou détenues en vue de la vente	Néant	Néant
Résultat des coentreprises et entités associées et plus value de cession Cofiroute en 2014	(199)	(420)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS INTEGRÉES POURSUIVIES AVANT IMPÔTS	399	832
Taux d'imposition théorique en France	38,00%	38,00%
Effets liés à la non reconnaissance des reports déficitaires (création, utilisation)	18,18%	8,52%
Effets des différences permanentes	(6,45%)	(0,17%)
Impôts forfaitaires, de distribution et crédits d'impôts	(3,58%)	(3,06%)
Ecart de taux sur plus values de cession Eurosport et OneCast	(3,21%)	(12,79%)
Écarts de taux d'imposition, plus values à long terme, impositions étrangères	(13,36%)	(7,90%)
TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION	29,58%	22,60% ^a

(a) Le taux effectif retraité des cessions Eurosport International et OneCast ressort à 33%.

NOTE 15 RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

15.1 Résultat net des activités poursuivies

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014
Résultat net des activités poursuivies	480	1 064
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(77)	(257)
PART DU GROUPE SUR ACTIVITÉS POURSUIVIES	403	807

15.2 Résultat net des activités poursuivies et résultat dilué par action

Le résultat net des activités poursuivies par action avant dilution est obtenu en ramenant le résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2015 (à l'exclusion du nombre moyen des actions détenues ordinaires achetées à titre d'autocontrôle).

	2015	2014
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe <i>(en millions d'euros)</i>	403	807
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	337 985 966	335 616 637
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES PAR ACTION (EN EUROS)	1,19	2,41

Le résultat net des activités poursuivies dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif (options de souscription d'actions potentiellement et économiquement exerçables à la clôture de l'exercice).

	2015	2014
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe <i>(en millions d'euros)</i>	403	807
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	337 985 966	335 616 637
Ajustement lié à l'effet dilutif des options sur les actions	2 999 082	1 877 396
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)	1,18	2,39

NOTE 16 INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle ci-après est présentée comme suit :

1. Analyse par métier (UGT) : Bouygues Construction (BTP) ; Bouygues Immobilier (Immobilier) ; Colas (Routes) ; TF1 (Médias) ; Bouygues Telecom (Télécoms) ; Bouygues SA et autres.

2. Analyse par zone géographique : France et DOM, Union européenne, Autres pays européens, Afrique, Asie-Pacifique-Océanie, Amériques et Moyen-Orient (il s'agit des zones géographiques où les immobilisations sont présentes au 31 décembre).

Les cessions internes entre les différentes activités se réalisent en règle générale aux conditions de marché.

L'information sur le chiffre d'affaires par zone géographique figure en note 11.3.

Les secteurs opérationnels par activité correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel du Groupe et aucun regroupement n'a été effectué. Cette information est utilisée aux fins d'affectation des ressources aux secteurs opérationnels et de l'évaluation de leur performance.

Les données des secteurs opérationnels suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

Le secteur Bouygues SA et autres présenté regroupe les contributions des entités *holding corporate* et des entités dédiées au financement centralisé du Groupe.

16.1 Analyse sectorielle par activité au 31 décembre 2015

(en millions d'euros)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total 2015
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires total	11 975	2 304	11 960	2 004	4 505	135	32 883
Chiffre d'affaires inter-activités	(199)	(13)	(64)	(40)	(21)	(118)	(455)
CHIFFRE D'AFFAIRES SUR CLIENTS EXTERNES	11 776	2 291	11 896	1 964	4 484	17	32 428
Dotations nettes aux amortissements	(189)	(7)	(420)	(57)	(773)	(8)	(1 454)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(238)	(9)	(186)	11	(1)	6	(417)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	349	138	344	158	(11)	(37)	941
Autres produits opérationnels					32		32
Autres charges opérationnelles	(35)	(4)	(95)	(17)	(155)	1	(305)
RÉSULTAT OPERATIONNEL	314	134	249	141	(134)	(36)	668
Coût de l'endettement financier net	9	(1)	(19)	1	(8)	(257)	(275)
Impôt	(108)	(45)	(68)	(42)	51	94	(118)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	56	(1)	78	6	34	26	199
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	288	77	238	103	(65)	(161)	480
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente							
RÉSULTAT NET	288	77	238	103	(65)	(161)	480
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	276	77	226	44	(59)	(161)	403^a
Bilan							
Immobilisations corporelles	717	22	2 396	170	3 081	137	6 523
Immobilisations incorporelles	40	30	70	124	1 820	47	2 131
Goodwill	488		1 125	1 000	2 648		5 261
Coentreprises et entités associées	27	5	307	85		2 977 ^b	3 401
Autres actifs financiers non courants	250	11	205	30	11	35	542
Impôts différés actif et créances fiscales non courants	86	27	165		27	47	352
Trésorerie et équivalents de trésorerie	860	69	428	12	19	2 397	3 785
Autres actifs							11 840
TOTAL ACTIF							33 835
Dettes financières non courantes	575	41	176		875	3 638	5 305
Provisions non courantes	828	84	841	53	258	96	2 160
Impôts différés passif et dettes fiscales non courantes	9		73	12		3	97
Dettes financières courantes	7	10	44		34	736	831
Autres passifs							25 442
TOTAL PASSIF							33 835
Endettement net^c	3 272	5	560	701	(890)	(6 209)	(2 561)
Tableau des flux de trésorerie							
Capacité d'autofinancement	467	120	670	164	654	(8)	2 067
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	214	13	311	58	1 289	5	1 890
Acquisitions nettes de titres consolidés et autres	(45)	1	(10)	(521)	(45)	(36)	(656)
Autres indicateurs							
EBITDA	533	124	844	195	752	(37)	2 411
Cash-flow libre^d	154	61	272	65	(592)	(176)	(216)

(a) Le résultat net consolidé (part du Groupe) hors éléments exceptionnels s'élève à 489 millions d'euros et correspond au résultat net consolidé (part du Groupe) retraité des résultats non courants nets d'impôt pour 156 millions d'euros et du résultat des entités associées de Bouygues Construction du 3^{ème} trimestre 2015 pour (70) millions d'euros.

(b) concerne Alstom pour 2 977 millions d'euros

(c) contribution de niveau métier après maintien des comptes courants intra-Groupe Bouygues Relais et Uniservice (l'annulation intra-Groupe de ceux-ci est réalisée en colonne Bouygues SA et autres)

(d) Corrigé de l'acquisition des fréquences 700 MHz pour 467 millions d'euros, le cash-flow libre retraité est de 251 millions d'euros pour l'exercice 2015.

16.2 Analyse sectorielle par activité au 31 décembre 2014

(en millions d'euros)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total 2014
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires total	11 726	2 775	12 396	2 243	4 432	128	33 700
Chiffre d'affaires inter-activités	(284)	(4)	(94)	(48)	(19)	(113)	(562)
CHIFFRE D'AFFAIRES SUR CLIENTS EXTERNES	11 442	2 771	12 302	2 195	4 413	15	33 138
Dotations nettes aux amortissements	(180)	(7)	(403)	(58)	(773)	(6)	(1 427)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(350)	(19)	(128)	11	(7)	4	(489)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	335	174	332	143	(65)	(31)	888
Autres produits opérationnels				328 ^a	400	(15) ^a	713
Autres charges opérationnelles			(67)		(397)	(4)	(468)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	335	174	265	471	(62)	(50)	1 133
Coût de l'endettement financier net	15		(18)	1	(8)	(301)	(311)
Impôt	(124)	(60)	(65)	(68)	33	96	(188)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	6		413 ^b	15	(2)	(12) ^{b(c)}	420
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	253	102	605	419	(45)	(270)	1 064
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente							
RÉSULTAT NET	253	102	605	419	(45)	(270)	1 064
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	254	102	583	179	(41)	(270)	807^d
Bilan							
Immobilisations corporelles	658	18	2 453	176	3 074	140	6 519
Immobilisations incorporelles	44	25	79	107	1 443	50	1 748
Goodwill	459		1 137	1 042	2 648		5 286
Coentreprises et entités associées	75	6	263	582	12	3 199 ^e	4 137
Autres actifs financiers non courants	238	11	203	30	16	28	526
Impôts différés actif et créances fiscales non courants	78	31	156			23	288
Trésorerie et équivalents de trésorerie	766	74	392	24	59	2 829	4 144
Autres actifs							12 220
TOTAL ACTIF							34 868
Dettes financières non courantes	541	6	208		751	4 344	5 850
Provisions non courantes	861	97	841	50	364	92	2 305
Impôts différés passif et dettes fiscales non courantes	8		88	32	22	3	153
Dettes financières courantes	8	17	57	1	24	1 160	1 267
Autres passifs							25 293
TOTAL PASSIF							34 868
Endettement net^f	2 900	203	682	497	(765)	(6 733)	(3 216)
Tableau des flux de trésorerie							
Capacité d'autofinancement	480	157	693	154	797	(23)	2 258
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	172	13	456	35	684	2	1 362
Acquisitions nettes de titres consolidés et autres	84	14	(728)	(298)	2	(11)	(937)
Autres indicateurs							
EBITDA	629	173	770	178	694	(26)	2 418
Cash-flow libre	199	84	154	52	138	(230)	397

(a) dont impact Eurosport International : 313 millions d'euros (328 millions d'euros de niveau TF1 et décomptabilisation de goodwill de niveau Bouygues (15) millions d'euros)

(b) dont plus-value Cofiroute: 253 millions d'euros (385 millions d'euros de niveau Colas et décomptabilisation de goodwill de niveau Bouygues (132) millions d'euros)

(c) dont Alstom 115 millions d'euros

(d) Le résultat net consolidé (part du Groupe) hors éléments exceptionnels s'élève à 492 millions d'euros et correspond au résultat net consolidé (part du Groupe) retraité de la plus-value nette de cession d'Eurosport International (31%) et de réévaluation de la participation résiduelle (49%) pour (115) millions d'euros, de la plus-value nette de cession de la participation de Colas dans Cofiroute pour (240) millions d'euros et des éléments non courants nets d'impôt pour 40 millions d'euros.

(e) dont Alstom pour 3 183 millions d'euros

(f) contribution de niveau métier après maintien des comptes courants intra-Groupe Bouygues Relais et Uniservice (l'annulation intra-Groupe de ceux-ci est réalisée en colonne Bouygues SA et autres)

16.3 Analyse sectorielle par zone géographique

(en millions d'euros)

	France et DOM	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Asie Pacifique Océanie	Amériques	Moyen- Orient	Total
								31/12/2015
Bilan								
Immobilisations corporelles ^a	4 969	319	97	159	304	668	6	6 523
Immobilisations incorporelles	2 089	21			6	15		2 131
Tableau des flux de trésorerie								
Prix d'acquisition liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	1 850	5	12	22	129	5	5	2 028

(a) y compris contrats de locations financement

(en millions d'euros)

	France et DOM	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Asie Pacifique Océanie	Amériques	Moyen- Orient	Total
								31/12/2014
Bilan								
Immobilisations corporelles ^a	5 059	330	97	178	242	611	2	6 519
Immobilisations incorporelles	1 695	26	1		6	20		1 748
Tableau des flux de trésorerie								
Prix d'acquisition liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	1 130	63	13	81	103	111	1	1 502

(a) y compris contrats de locations financement

NOTE 17 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux ci-après présentent la somme des encours notionnels, au 31 décembre 2015, de chaque type de produits utilisé, avec répartition par maturité résiduelle et par devise.

17.1 Couverture du risque de taux, du risque de change et du risque sur matières premières

17.1.1 Analyse par métier

(en millions d'euros)	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
Achats à terme	527		199	121	39		886	818
Ventes à terme	301		68			1	370	354
Swaps de change	5			7		385	397	864
Swaps de taux ^a	3		307		650	757	1 717	1 030
Options de taux (caps, floors)								
Dérivés de matières premières			1				1	29

(a) dont taux payé : taux fixe 1 717 millions d'euros

17.1.2 Analyse par échéance et devise d'origine

(en millions d'euros)	Date d'échéance			Total	Devise d'origine				
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans		EUR	CHF	GBP	USD	Autres
Achats à terme	830	56		886	346	11	29	306	194
Ventes à terme	289	80	1	370	32	2	23	209	104
Swaps de change	397			397		3	47	75	272
Swaps de taux	831	50	836	1 717	1 640		70		7
Options de taux (caps, floors)									
Dérivés de matières premières	1			1	1				

17.2 Valeur de marché des instruments de couverture

Dérivés à l'actif (en millions d'euros)	Devise d'origine					Total	Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'Investissements nets à l'étranger
	EUR	USD	GBP	CHF	Autres				
Achats à terme	1	8			2	11		11	
Ventes à terme	5		1		1	7		7	
Swaps de change					1	1	1		
Swaps de taux									
Options de taux (caps, floors)									
Dérivés de matières premières									
Total actif	6	8	1		4	19	1	18	

Dérivés au passif (en millions d'euros)	Devise d'origine					Total	Couverture de Juste Valeur	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'Investissements nets à l'étranger
	EUR	USD	GBP	CHF	Autres				
Achats à terme	(26)	(1)			(3)	(30)	(6)	(24)	
Ventes à terme		(18)	(1)		(6)	(25)	(4)	(21)	
Swaps de change					(1)	(1)	(1)		
Swaps de taux	(17)		(17)			(34)		(34)	
Options de taux (caps, floors)									
Dérivés de matières premières									
Total passif	(43)	(19)	(18)		(10)	(90)	(11)	(79)	
Total	(37)	(11)	(17)		(6)	(71)	(10)	(61)	

En cas de translation de la courbe des taux de +1,00 % (et respectivement -1,00 %), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à +4 millions d'euros (respectivement (154) millions d'euros).

En cas de translation des cours des devises de +1,00 % de l'euro (et respectivement -1,00 %) par rapport aux autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à (69) millions d'euros (respectivement (74) millions d'euros).

Les calculs ont été effectués par le Groupe ou obtenus de contreparties bancaires avec lesquelles les instruments financiers ont été contractés.

NOTE 18 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Cette note complète les informations communiquées en notes 3,4 et 8.

18.1 Engagements de garantie

	31/12/2015	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2014
								À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	
<i>(en millions d'euros)</i>											
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	79	5		74				12	55	12	105
Avals, cautions et garanties données	128	50		74	4			39	86	3	154
TOTAL ENGAGEMENTS DE GARANTIES DONNÉS	207	55		148	4			51	141	15	259
Avals, cautions et garanties reçus	2		2					2			4
TOTAL ENGAGEMENTS DE GARANTIES REÇUS	2		2					2			4
SOLDE NET	205	55	(2)	148	4			49	141	15	255

Le Groupe est susceptible d'accorder, dans le cadre de ses opérations courantes, des garanties pluriannuelles (de type « garantie décennale ») qui font généralement l'objet de provisions sur une base statistique au passif du bilan. Les garanties de marché accordées par les établissements financiers aux clients du Groupe constituent pour ces établissements des engagements hors-bilan ; dans le cas où ces garanties pourraient donner lieu à paiement de sommes quelconques, elles feraient alors l'objet de provisions au bilan du Groupe.

18.2 Engagements contractuels divers

	31/12/2015	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2014
								À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	
<i>(en millions d'euros)</i>											
Transport d'images	150				150			37	106	7	116
Réseau	776					776		101	159	516	826
Autres	588				186 ^a	402		496	69	23	1 033 ^a
TOTAL ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS DONNÉS	1 514				336	1 178		634	334	546	1 975
Transport d'images	150				150			37	106	7	116
Réseau	776					776		101	159	516	826
Autres	588				186 ^a	402		496	69	23	1 031 ^a
TOTAL ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS REÇUS	1 514				336	1 178		634	334	546	1 973
SOLDE NET											2

(a) dont : TF1 : concerne des engagements sur titres de participation :
2014 : dont accords signés avec le groupe Discovery pour 612 millions d'euros réalisés en 2015,
2015 : principalement acquisition des titres Newen Studios

La présentation des engagements ci-avant n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs, selon les normes comptables en vigueur.

18.3 Contrats de location simple

	31/12/2015	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2014
								À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	
<i>(en millions d'euros)</i>											
Contrats de location simple											
Locations simples données	1 395	41	36	176	23	1 119		175	534	686	1 742
Locations simples reçues	1 395	41	36	176	23	1 119		175	534	686	1 742
Contrats de location simple nets											

Loyers futurs minima restant dus jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels etc.). Après réévaluation (augmentation prévisionnelle des loyers), ces montants pour l'essentiel tiennent compte d'un calcul d'actualisation (taux marginal d'endettement).

Les engagements donnés dans le cadre de l'exploitation chez Bouygues Telecom concernent pour l'essentiel des baux commerciaux pour la location des immeubles et des terrains d'exploitation destinés à l'exploitation des sites techniques du réseau (dont loyers relatifs aux sites du réseau : 653 millions d'euros, loyers immobiliers et divers : 91 millions d'euros, loyers de Technopôle : 131 millions d'euros, fibre optique et divers : 244 millions d'euros).

18.4 Contrats de location-financement (déjà comptabilisés au passif du bilan)

	31/12/2015	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2014
								À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	
<i>(en millions d'euros)</i>											
Location-financement	19	3		15		1		8	10	1	25

18.5 Autres engagements

18.5.1 Bouygues Telecom

Autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz et dans la bande 700 MHz

Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800 MHz et 700 MHz attribuées à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans comportent une obligation d'accueillir des MVNO, une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (98 % à 12 ans et 99,6 % à 15 ans).

Les obligations de couverture portent notamment sur une zone de déploiement prioritaire définie par l'Arcep, qui devra être couverte simultanément par les fréquences 700 et les fréquences 800, ainsi qu'une obligation de couverture dans chaque département (90 % à 12 ans et 95 % à 15 ans).

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz introduit une obligation nouvelle visant à couvrir (90% à 15 ans) les trains du quotidien.

Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans comporte une obligation d'accueillir des MVNO ainsi qu'une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (25 % à 4 ans, 60 % à 8 ans et 75 % à 12 ans).

Cette obligation de couverture peut être remplie par toutes autres fréquences dont est titulaire Bouygues Telecom. Aujourd'hui, en l'occurrence, cette obligation est remplie pour l'essentiel au moyen des fréquences 1 800 MHz de Bouygues Telecom réallouée à la 4G.

Autorisation de réutilisation des fréquences de la bande 1 800 MHz pour des technologies autres que le GSM

Le 4 avril 2013, la décision n° 2013-0514 de l'Arcep inscrit dans la licence de Bouygues Telecom la possibilité de réutiliser la bande 1 800 MHz pour des technologies autres que le GSM, et notamment pour respecter les obligations de couverture 4G.

Le 1^{er} octobre 2013, Bouygues Telecom a ouvert son réseau national 4G : à fin 2015, presque 75 % de la population était couverte en 4G 2 600, 1 800 ou 800 MHz.

Autorisation d'émettre en 900 MHz et 1 800 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 et 1 800 MHz, renouvelée le 9 décembre 2009 pour une durée de 15 ans, impose à Bouygues Telecom une obligation de couverture de 99 % de la population au 31 décembre 2010. Bouygues Telecom respecte cette obligation de couverture.

Celle-ci inclût notamment la couverture des zones blanches, ainsi que celle des axes routiers principaux de chaque département.

Zones Blanches

La loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques prévoit une extension du programme zones blanches initié en 2004 à de nouvelles communes ne bénéficiant à ce jour d'aucune couverture sur leur centre-bourg.

D'autre part, la loi crée un nouveau dispositif ayant pour objectif de couvrir des zones d'activité économique, des zones touristiques ou des équipements publics ayant un intérêt économique et qui ne sont accessibles par aucun réseau aujourd'hui.

Pour ces deux dispositifs, les collectivités territoriales mettent à disposition des opérateurs les points hauts supports d'antennes.

Un protocole d'accord signé par les quatre opérateurs de réseaux mobiles dès mai 2015 prévoit la participation équitable de ces derniers à ces deux dispositifs pour la part qui leur est dévolue (fourniture et installation des équipements de réseaux).

L'avancement au 31 décembre 2015 de Bouygues Telecom pour la part lui incombant était conforme aux délais fixés par la loi et aux objectifs de calendrier rappelés par l'Arcep. Notamment Bouygues Telecom avait installé au 31 décembre la 3G sur la moitié des sites placés sous sa responsabilité et aura achevé l'installation de la 3G sur l'ensemble de ses sites zones blanches le 30 juin 2017.

18.5.2 Alstom

Comme indiqué en note 1.2.2 de l'annexe, concernant Alstom, l'accord conclu le 22 juin 2014 entre Bouygues et l'État Français repose sur les principes suivants :

- pendant la période de 20 mois suivant le paiement d'un dividende exceptionnel ou le règlement livraison d'actions dans le cadre d'une OPRA (« la Réalisation Complète des Opérations ») l'Etat a la faculté d'acquérir un maximum de 20 % du capital d'Alstom détenu par Bouygues au prix du marché assorti d'une décote, sous réserve que ce prix soit supérieur ou égal à l'équivalent d'un prix de 35 euros par action ajusté.
- au terme de ces 20 mois et pendant huit jours de bourse, l'achat pourra se faire au prix du marché assorti d'une décote, pour un maximum de 15 % du capital d'Alstom.
- par ailleurs, à compter de la Réalisation Complète des Opérations, Bouygues permettra à l'Etat, au moyen d'un prêt de titres, d'exercer 20 % des droits de vote d'Alstom, et soutiendra la nomination de deux administrateurs désignés par l'Etat au Conseil d'administration d'Alstom.

- Bouygues conservera d'une part un poste d'administrateur et bénéficiera des droits aux dividendes sur l'ensemble des actions, y compris celles prêtées à l'Etat et d'autre part la possibilité, à tout moment, de revendre ses actions à un tiers à un prix convenu librement, l'Etat bénéficiant d'un droit de première offre sur les actions prêtées.

Comme mentionné en note 1.3, le règlement livraison des actions dans le cadre de l'OPRA est intervenu le 28 janvier 2016 et la Réalisation Complète des Opérations est intervenue début février 2016.

18.6 Actifs et passifs éventuels

Bouygues Telecom

Garanties reçues :

- Lors de la cession de la société Darty Telecom le 2 mai 2012, les Établissements Darty et fils ont consenti à Bouygues Telecom une garantie d'actif et de passif.

Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu pendant 18 mois à compter de la date de cession, sauf exceptions tenant à des délais légaux de prescription.

Garanties données :

- Lors de la cession de 85 % du capital social de la société FPS Towers le 21 novembre 2012, Bouygues Telecom a consenti une garantie d'actif et de passif à l'acquéreur, Antin Infrastructure Luxembourg X.

Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu pendant une durée de 18 mois à compter du 21 novembre 2012, ou, selon le cas, à compter de la date de cession des sites cédés postérieurement au 21 novembre 2012, sauf en matière d'impôts où elle expirera 20 jours à l'issue de la durée de la prescription légale applicable.

NOTE 19 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET PARTICIPATION

19.1 Engagements envers le personnel

(en millions d'euros)

31/12/2014 Flux 2015 31/12/2015

Indemnités de fin de carrière (IFC)	483	(6)	477
Médailles du travail et autres	147	(1)	146
Autres avantages post-emploi (pensions)	89	(20)	69
TOTAL	719	(27)	692

Ces engagements font l'objet de provisions, enregistrées en passif non courant.

19.2 Engagements envers le personnel, engagements en matière de retraite (avantages postérieurs à l'emploi) hors médailles du travail

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les engagements du Groupe en matière de retraite.

19.2.1 Régimes à cotisations définies

(en millions d'euros)

2015 2014

Montants comptabilisés en charges	(1 724)	(1 781)
-----------------------------------	---------	---------

Les cotisations définies présentées ci-dessus comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance-maladie et mutuelles,
- aux caisses de retraite (régime obligatoire et régimes complémentaires),
- aux caisses d'assurance chômage.

19.2.2 Régimes à prestations définies

19.2.2.1 Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat opérationnel

(en millions d'euros)

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2015	2014	2015	2014
Coût des services rendus	(16)	(6)	(13)	(3)
Charge d'intérêt sur l'obligation	8	11	6	8
Produit des actifs du régime			(5)	(7)
CHARGE/(PRODUIT) NET COMPTABILISÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT	(8)	5	(12)	(2)

Convention de signe :

Charge nette : signe positif,

Produit net : signe négatif.

19.2.2.2 Montants comptabilisés au bilan

(en millions d'euros)

	Indemnités de fin de carrière		Pensions		Total	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Valeur actualisée des obligations	468	488	438	438	906	926
Juste valeur des actifs du régime (fonds dédiés)	9	(5)	(369)	(349)	(360)	(354)
PASSIF NET COMPTABILISÉ EN PROVISIONS	477	483	69	89	546	572
Ratio : fonds dédiés/valeur actualisée des obligations			84%	80%		

19.2.2.3 Variations des éléments du bilan (provisions non courantes)

(en millions d'euros)

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2015	2014	2015	2014
OUVERTURE	483	440	89	68
Charges/(produits) comptabilisés	(8)	5	(12)	(2)
Variations de périmètre et change	(1)		2	4
Virements de rubriques et autres				1
Écarts actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	3	38	(10)	18
CLÔTURE	477	483	69	89

19.2.2.4 Répartition par métier au 31 décembre 2015

(en millions d'euros)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Charges/(produits) nets d'indemnités de fin de carrière	(6)		(3)		4	(3)	(8)
Charges/(produits) nets sur pensions			(12)				(12)
Provisions non courantes (bilan) :							
• indemnités de fin de carrière	163	18	204	39	37	16	477
• pensions	2		67				69

19.2.2.5 Répartition par zone géographique au 31 décembre 2015

(en millions d'euros)

	France et DOM	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Moyen-Orient	Total
Charges/(produits) nets d'indemnités de fin de carrière	(8)							(8)
Charges/(produits) nets sur pensions	(10)	(2)						(12)
Provisions non courantes (bilan) :								
• indemnités de fin de carrière	468	1		3	2	3		477
• pensions	3	52			13	1		69

19.2.2.6 Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière

	2015	2014
Taux d'actualisation ^a	2.09% (iBoxx A10+)	2,01% (iBoxx A10+)
Table de survie	INSEE	INSEE
Âge de départ en retraite (selon les métiers) :		
• Cadres	62/65 ans	62/65 ans
• Etams/compagnons	62/65 ans	62/65 ans
Augmentation future des salaires (selon activité) ^b	1.3 à 2.5%	1.4 à 3.0%

(a) Une baisse de 50 points de base du taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 31 millions d'euros au 31 décembre 2015. Selon les principes comptables Groupe, ces écarts actuariels auraient été comptabilisés directement en capitaux propres.

(b) taux d'inflation inclus

19.3 Participation au capital

Stock-options

Nombre total d'options pouvant effectivement (juridiquement et économiquement) être exercées : 11 432 017.

Cours de Bourse au 31/12/2015 : 36,55 euros

Date d'attribution	Solde au 31/12/2015	Date minimale d'exercice normal	Date minimale d'exercice PEE	Cours de levée (en euros)	Nombre d'options effectivement exerçables
01/04/2009	1 703 744	01/04/2013	01/04/2010	25,62	1 703 744
30/06/2010	3 293 393	01/07/2014	01/07/2011	34,08	3 293 393
14/06/2011	2 383 850	14/06/2015	14/06/2012	31,43	2 383 850
13/06/2012	2 718 738	14/06/2016	14/06/2013	20,11	2 039 053
26/02/2013	2 659 030	27/02/2017	27/02/2014	22,28	1 329 515
27/03/2014	2 729 851	28/03/2018	27/03/2015	30,32	682 462
28/05/2015	2 717 300	29/05/2017	29/05/2016	37,11	
TOTAL	18 205 906				11 432 017

Pour être effectivement exerçables les options doivent remplir deux conditions :

- Être juridiquement exerçables au 31/12/2015, soit par exercice normal (2 ans après la date d'attribution du plan), soit par exercice partiel anticipé dans le cadre du PEE.
- Être économiquement exerçables au 31/12/2015 : pour qu'une option soit économiquement exerçable, son prix d'exercice doit être inférieur au cours de clôture au 31/12/2015, soit 36,55 €.

NOTE 20 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

20.1 Informations sur les parties liées

Transactions (en millions d'euros)	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	2015	2014	2015	2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Parties liées en amont	4	3						
Activités conjointes	84	83	364	261	338	306	292	249
Coentreprises et entités associées	60	66	69	150	50	70	31	30
Autres parties liées	47	53	192	186	91	74	79	93
TOTAL	195	205	625	597	479	450	402	372
Échéances								
• moins d'un an					445	419	400	371
• un à cinq ans					20	17	2	1
• plus de cinq ans					14	14		
dont dépréciation pour créances douteuses (sociétés non consolidées pour l'essentiel)					74	106		

Identité des parties liées :

- parties liées en amont : SCDM (société contrôlée par Martin et Olivier Bouygues) ;
- activités conjointes : principalement SEP de travaux / sociétés de promotion immobilière ;
- coentreprises et entités associées : notamment transactions avec les sociétés concessionnaires, sociétés de carrières et Alstom ;
- autres parties liées : essentiellement transactions avec des sociétés non consolidées détenues par le Groupe.

20.2 Informations sur les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction (Bouygues)

La rémunération des principaux dirigeants concerne les membres du comité de direction générale du Groupe présents au 31 décembre 2015.

Les rémunérations directes s'élèvent à 14 005 221 € dont 6 848 721 € de rémunération de base, 7 156 500 € de rémunération variable payée en 2016 et liée aux performances réalisées en 2015 et 405 096 € de jetons de présence.

Les jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs non dirigeants sont de 455 805 €.

Avantages à court terme : néant.

Avantages postérieurs à l'emploi : les membres du comité de direction générale bénéficient d'un régime de retraite additive de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Cette retraite additionnelle annuelle est plafonnée à huit fois le plafond annuel de la Sécurité sociale. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurance. La contribution versée en 2015 au fonds des actifs constitué par la compagnie d'assurance s'est élevée à 6 000 000 €.

Avantages à long terme : néant.

Indemnités de fin de contrat : elles concernent les indemnités de fin de carrière de la période pour un montant de 286 294 €.

Paiement en actions : le nombre de titres attribués le 28 mai 2015 (stock-options) aux membres du comité de direction générale est de 535 000 au prix d'exercice de 37,106 €. La date minimale d'exercice est le 29 mai 2017. La charge comptabilisée en 2015 ressort à 506 349 €.

NOTE 21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

21.1 Informations sur les flux de trésorerie des filiales acquises ou sortantes

Présentation par métier des flux de trésorerie nets résultant des acquisitions et sorties de filiales.

21.1.1 Sur activités poursuivies

Filiales acquises / sortantes	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total 31/12/2015
<i>(en millions d'euros)</i>							
Trésorerie	(2)	7	(7)	32			30
Stocks		(1)	2				1
Clients et créances	(26)	(32)	(11)	28			(41)
Actifs non courants (hors goodwill)	59	(1)	33	456	42	45	634
Goodwill	(9)		2	42			35
Fournisseurs et dettes courantes	24	27	(6)	(30)	4	1	20
Dettes non courantes							
Provisions non courantes	(2)		(4)				(6)
Impôts non courants	(1)		4	(1)			2
COÛT D'ACQUISITION OU DE CESSION NET	43		13	527	46	46	675
Trésorerie acquise ou cédée	2	(7)	7	(32)			(30)
Dettes nettes sur immobilisations financières	1		5				6
FLUX DE TRÉSORERIE NET RESULTANT DE L'ACQUISITION OU SORTIE DES FILIALES	46	(7)	25	495	46	46	651

Les cessions de la période concernent principalement :

- TF1 : Eurosport International 490 millions d'euros et Eurosport France 36 millions d'euros,
- Bouygues Telecom : FPS Towers 46 millions d'euros (prix de cession net des comptes-courants),
- Bouygues SA : Eranove 46 millions d'euros, nets de frais.

NOTE 22 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues et sociétés consolidées, figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice 2015.

(en milliers d'euros)

	Réseau Mazars				Réseau EY				Autres réseaux ^a				Total	
	Montant (HT)		%	%	Montant (HT)		%	%	Montant (HT)		%	%	2015	2014
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
A - Audit														
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés ^b	(6 912)	(7 196)	97%	99%	(4 680)	(4 898)	94%	95%	(5 673)	(5 528)	87%	84%	(17 265)	(17 622)
• Bouygues SA	(234)	(233)			(236)	(234)							(470)	(467)
• Filiales intégrées	(6 678)	(6 963)			(4 444)	(4 664)			(5 673)	(5 528)			(16 795)	(17 155)
Missions accessoires ^c	(91)	(91)	1%	1%	(255)	(157)	5%	3%	(415)	(395)	6%	6%	(761)	(643)
• Bouygues SA	(20)	(5)			(65)	(97)			(27)	(13)			(112)	(115)
• Filiales intégrées	(71)	(86)			(190)	(60)			(388)	(382)			(649)	(528)
SOUS-TOTAL	(7 003)	(7 287)	98%	100%	(4 935)	(5 055)	99%	98%	(6 088)	(5 923)	93%	90%	(18 026)	(18 265)
B - Autres prestations ^d														
Juridique, fiscal, social	(108)	(15)	2%	0%	(65)	(105)	1%	2%	(293)	(316)	4%	5%	(466)	(436)
Autres	(11)	0	0%	0%	0	0	0%	0%	(161)	(317)	3%	5%	(172)	(317)
SOUS-TOTAL	(119)	(15)	2%	0%	(65)	(105)	1%	2%	(454)	(633)	7%	10%	(638)	(753)
TOTAL CHARGE D'HONORAIRES	(7 122)	(7 302)	100%	100%	(5 000)	(5 160)	100%	100%	(6 542)	(6 556)	100%	100%	(18 664)	(19 018)

(a) Pour la pertinence de l'information d'ensemble, la charge d'honoraires affectée aux "Autres réseaux" des commissaires aux comptes est présentée dans ce tableau.

(b) y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du commissaire aux comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(c) Cette rubrique reprend les diligences et prestations directement liées à la mission de commissariat aux comptes rendues à l'émetteur ou à ses filiales :

- par le commissaire aux comptes dans le respect des dispositions de l'article 10 du code de déontologie,

- par un membre du réseau dans le respect des dispositions des articles 23 et 24 du code de déontologie.

(d) Il s'agit des prestations hors Audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.

NOTE 23 LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE AU 31 DÉCEMBRE 2015

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^a	
		2015	2014	2015	2014
FRANCE					
Sociétés contrôlées					
BTP					
Bouygues Construction SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment Ile-de-France SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment International SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues TP SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
BYTP Régions France SA	Labège	99,97	99,97		
Axione	Malakoff	99,97	99,97		
Brézillon SA	Margny-lès-Compiègne	99,32	99,32		
Challenger SNC	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
DTP SAS	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment Centre Sud Ouest (ex DV Construction SA)	Mérignac	99,97	99,97		
Bouygues Energies & Services SAS	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues E&S FM France	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment Sud-Est (ex GFC Construction SA)	Colombier Saugnieu	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment Grand Ouest (ex Quille construction SA)	Nantes	99,97	99,97		
Kohler Investment	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Norpac SA	Villeneuve d'Ascq	Fusion	99,97		
Bouygues Bâtiment Nord Est (ex Pertuy Construction)	Nancy	99,97	99,97		
Quille SA	Rouen	99,97	99,97		
Sodéarif SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,96	99,96		
Bouygues Bâtiment IDF PPP SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Cirmad Grand Sud SNC	Colombier Saugnieu	99,97	99,97		
Immobilier					
Bouygues Immobilier	Issy-les-Moulineaux	100,00	100,00		
SLC SA	Lyon	100,00	100,00		
Urbis Réalisations SA	Toulouse	100,00	100,00		

(a) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^a	
		2015	2014	2015	2014
Routes					
Colas SA et ses filiales régionales	Boulogne-Billancourt	96,60	96,60		
Aximum	Chatou	96,59	96,59	100,00	100,00
Colas Rail et ses filiales	Maisons-Laffitte	96,59	96,59	100,00	100,00
Grands Travaux Océan Indien (GTOI) SA	Le Port (La Réunion)	96,59	96,59	99,99	99,99
Smac et ses filiales	Boulogne-Billancourt	96,59	96,59	100,00	100,00
Spac et ses filiales	Clichy	96,59	96,59	100,00	100,00
Médias					
Télévision Française 1 SA	Boulogne-Billancourt	43,98	43,47		
Dujardin et ses filiales	Cestas	43,98	43,47	100,00	100,00
E-TF1	Boulogne-Billancourt	43,98	43,47	100,00	100,00
Eurosport France SA	Issy-les-Moulineaux	Cession	34,78	Cession	80,00
HD1	Boulogne-Billancourt	43,98	43,47	100,00	100,00
La Chaîne Info	Boulogne-Billancourt	43,98	43,47	100,00	100,00
NT1	Boulogne-Billancourt	43,98	43,47	100,00	100,00
Télé Monte Carlo	Monaco	35,18	34,78	80,00	80,00
Téléshopping	Boulogne-Billancourt	43,98	43,47	100,00	100,00
TF1 Droits Audiovisuels	Boulogne-Billancourt	43,98	43,47	100,00	100,00
TF1 Entreprises	Boulogne-Billancourt	43,98	43,47	100,00	100,00
TF1 Publicité	Boulogne-Billancourt	43,98	43,47	100,00	100,00
TF1 Vidéo	Boulogne-Billancourt	43,98	43,47	100,00	100,00
Télécoms					
Bouygues Telecom SA et ses filiales	Paris	90,53	90,53		
Filiales Diverses					
Bouygues Relais SNC	Paris	100,00	100,00		
GIE 32 Hoche	Paris	90,00	90,00		
Société Française de Participation & Gestion (SFPG) SA et ses filiales	Paris	99,76	99,76		
Activités conjointes					
BTP					
Evesa	Paris	47,48 ^b	47,48	47,99	47,99
Oc'via Construction	Saint-Quentin-en-Yvelines	73,15 ^c	73,15	74,00	74,00
Coentreprises et entités associées					
BTP					
Adelac SAS	Archamps	45,85 ^d	45,85	46,09	46,09

(a) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

(b) 32,99 % Bouygues Construction, 14,49 % Colas

(c) 49,00 % Bouygues Construction, 24,15 % Colas Rail

(d) 39,19 % Bouygues Construction, 6,66 % Colas

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^a	
		2015	2014	2015	2014
Autoroute de liaison Seine-Sarthe SA (ALIS)	Bourg-Achard	Cession	33,16		
Consortium Stade de France SA	Saint-Denis	33,32	33,32		
Routes					
Carrières Roy	Saint-Varent	48,28	48,28	49,98	49,98
Médias					
Eurosport et ses filiales	Issy-les-Moulineaux	Cession	21,30	Cession	49,00
Groupe AB	La Plaine Saint-Denis	14,73	14,56	33,50	33,50
Filiales Diverses					
Alstom	Levallois-Perret	29,15	29,24		
Eranove (ex-Finagection)	Paris	Cession	18,65		
INTERNATIONAL					
Sociétés contrôlées					
BTP					
Americaribe Inc.	Miami / Etats-Unis	99,97	99,97		
Bouygues Development Ltd	Londres / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Bouygues Thai Ltd	Nonthaburi / Thaïlande	48,99	48,99		
Bouygues UK Ltd	Londres / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Dragages et TP (Hong-Kong) Ltd	Hong-Kong / Chine	99,97	99,97		
BYME Engineering (Hong-Kong)	Hong-Kong / Chine	89,97	89,97		
DTP Singapour Pte Ltd	Singapour	99,97	99,97		
Bouygues E&S FM UK	Londres / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Karmar SA	Varsovie / Pologne	99,97	99,97		
Bouygues E&S Schweiz AG (ex Mibag)	Zurich / Suisse	99,97	99,97		
Leadbitter Bouygues Holding Ltd et ses filiales	Abingdon / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Losinger Marazzi AG	Köniz / Suisse	99,97	99,97		
Losinger Holding AG	Lucerne / Suisse	99,97	99,97		
Plan Group Inc. et ses filiales	Toronto / Canada	84,97	84,97		
Thomas Vale Group et ses filiales	Worcestershire / Royaume-Uni	99,97	99,97		
VCES Holding SRO et ses filiales	Prague / République tchèque	99,97	99,97		
VSL International Ltd	Köniz / Suisse	99,97	99,87		
Immobilier					
Bouygues Immobilier Polska Sarl	Varsovie / Pologne	100,00	100,00		
Routes					
Colas Australia	Sydney / Australie	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Belgium et ses filiales	Bruxelles / Belgique	96,59	96,59	100,00	100,00
Colas Canada Inc.	Montréal Québec / Canada	96,60	96,60	100,00	100,00

(a) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^a	
		2015	2014	2015	2014
Colas Cz	Prague /République tchèque	95,73	95,73	99,10	99,10
Colas Danmark A/S	Glostrup / Danemark	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Hungaria et ses filiales	Budapest / Hongrie	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Inc. et ses filiales	Morristown New Jersey / Etats Unis	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Ltd et ses filiales	Rowfant Crawley / Royaume-Uni	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas du Maroc et ses filiales	Casablanca / Maroc	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Suisse Holding SA et ses filiales	Lausanne / Suisse	95,85	95,85	99,22	99,22
ISK	Kosice / Slovaquie	96,60	96,60	100,00	100,00
Filiales Diverses					
Challenger Réassurance	Luxembourg	99,99	99,99		
Uniservice	Genève / Suisse	99,99	99,99		
Activités conjointes					
BTP					
Bombela Civils Jv Ltd	Johannesburg / Afrique du Sud	44,99	44,99		
Coentreprises et entités associées					
BTP					
Bina Fincom	Zagreb / Croatie	44,99	44,99		
Hermes Airports Ltd	Nicosia / Chypre	21,99	21,99		
Société Concessionnaire du Pont Riviera Marcory	Abidjan / Côte d'Ivoire	Cession	48,57	Cession	49,00
Routes					
Gamma Materials	Beau Bassin / Ile Maurice	48,24	48,24	49,94	49,94
Tipco Asphalt	Bangkok / Thaïlande	30,93	30,93	32,02	32,02

(a) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt